

JEAN GOUTU
On trouve de tout
... même un ami

Heureuse
St-Valentin

CAMERA EXPERT
Tel.: (819) 326-4504
Fax: (819) 326-3019
8, rue Hôtel de ville
Ste Agathe des-Monts

1 HEURE PHOTO
• Photo passeport
• Photo Assurance maladie

VOLUME 21 • No 4
32 pages
50 ¢
(Nouvelles de Saint-Denis, Nord-Denis de la Mont, Chertsey, Lac Beauport et région)

Journal Altitude

2 CAHIERS

1 3 5 0

Saint-Donat, février 1993

SOMMAIRE

Il est question de sécurité publique
pages 2 et 5

On parle des jeunes et pour les jeunes
page 15

Mot mystère
page 19

Nouvelles de NDM
page 16 et suivantes

Nouvelles de Chertsey et Entrelacs
page 21 et suivantes

RÉSULTAT DU SUPER TOURNOI DE HOCKEY BOUT D'SOUFFLE A SAINT-DONAT
page 27

Petites annonces
page 37

Présentation des neuf duchesses du Week-End Blanc de Saint-Donat

par **Annie Lafortune**

Elles sont jeunes, décidées et pleines de vie. Pendant plusieurs semaines, elles vivront au rythme de la cadence, à son tempo souvent incontrôlable mais combien excitant. Elles sont neuf. Neuf duchesses à s'être lancées dans l'aventure extraordinaire du Week-End Blanc de Saint-Donat, les 12, 13 et 14 mars prochain.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore ce qu'est le Week-End Blanc, appelons-le simplement le Championnat de Lanaudière de chiens de traîneaux qui comporte une bourse de 10 000\$. Un sport tout à fait nordique et depuis longtemps populaire dans un coin de pays où les souvenirs sont intarissables.

Pour une première, on ne pouvait imaginer meilleurs scénarios. «Neuf est le chiffre magique. C'est le plus grand nombre de duchesses», de spécifier Cécile Grandchamp et Louise Nadon, les responsables des duchesses, leurs guides en quelque sorte.

C'est le 9 janvier dernier, au Montagnard, qu'elles ont enfin été présentées à une foule presque en délire, mais également intimidée par l'audace de ces dernières. Sous les feux de la rampe, elles se sont lancées à la conquête d'un événement «qu'on veut, à long terme, aussi important que le Carnaval de Québec.» C'est dans ces termes que le président d'honneur du Week-End Blanc, André «Toto» Gingras, a spontanément lancé cette réplique.

Une vie d'artiste!

Qu'elles se prénomment Chantal, Christine ou Nathalie, qu'elles viennent de Saint-Donat, N.D.M. ou Chertsey, il n'en reste pas moins que le défi est le même: celui de faire connaître le Week-End Blanc. Le faire connaître certes, mais surtout le faire aimer de tous. Et leur agenda risque d'être fort chargé. Outre les réunions, les rencontres, les soirées, on devrait les apercevoir à l'émission

de Jean-Pierre Coallier «Ad Lib» ainsi qu'aux «DéTECTEURS de mensonges», animée par Patrice

nons pas. La beauté ne tient pas lieu ici de prérequis. Les neuf duchesses doivent vendre le plus de

trône. Et, pour la reine comme pour les acheteurs, les prix sont alléchants. En effet, la reine

d'une semaine sous le chaud soleil du Sud. La deuxième duchesse recevra une garde-robe d'une valeur de 700 \$ et la troisième, un bijou d'une valeur de 500 \$.

Les chanceux dont les noms seront dévoilés lors du tirage seront également choisis: un voyage pour deux personnes au Club Med de Punta Cana d'une valeur de 4 000 \$, durée de deux semaines; 10 fins de semaine de rêve pour deux personnes au Ritz Carlton, à Montréal; une soirée dans la loge des Expo pour 16 personnes, valeur de 1 733 \$; une soirée dans la loge des Canadiens pour huit personnes, valeur de 500 \$. Bien entendu, cette chasse aux billets gagnants est déjà commencée, et c'est auprès des duchesses qu'on se les procure.

Le couronnement de Miss Lanaudière a lieu le samedi 13 mars prochain, à la salle l'Avant Garde du Manoir des Laurentides, à 21h00.



Debout, dans l'ordre habituel: Christine Lalonde (représentant le Montagnard, de Saint-Donat); Cindy Pépin (municipalité de Chertsey); le président d'honneur, André «Toto» Gingras; Johanne Leute (Chalut Automobile, de Joliette); Nancy Beauséjour (Le Resto-Bistro du Coin, de Saint-Donat); et Sylvie Cotton (les Matériaux Jean Riopel, de N.D.M.). À l'avant: Nathalie Lafleur (Le Pub chez Fuller, de Saint-Donat); Chantal St-Amour (la Boulangerie St-Donat); Chantal Poudrier (l'Érablière la Tradition, de Sainte-Marceline) et Caroline Couture (Dumont vins et spiritueux).

(Photo: Annie Lafortune)

L'Écuyer Mais ne nous méprenez pas, au coût de 2 \$, afin d'accéder au recevra deux billets d'avion pour une période

Pour la deuxième année, le Parc des Pionniers offre à tous son château de glace, sa glissoire et ses deux patinoires sur les rives du lac Archambault, à Saint-Donat.



Achetez directement du patron
Desrosiers FORD
Ventes: Ste-Agathe
L'ami Louls • Ouvert jusqu'à 17h00 le samedi
(819) 326-8944 90, bd Morin (Route 117) 1-800-587-6702

BEDARD ET BELAND NOUVELLE BANNIÈRE À ST-DONAT
Surveillez nos prochaines circulaires
Maintenant 177 magasins au Canada
V et S Valeur et Service

ÉDITORIAL

Chanceux que nous sommes. Nous avons notre propre police!



On parle beaucoup de la police au Québec depuis quelque temps, surtout à la suite des événements d'Okla. Et l'on en parlera encore plus quand tous les comptes de taxes seront envoyés cette année avec la Réforme Ryan qui fait porter sur le dos des municipalités, donc des contribuables, le fardeau de plusieurs dépenses jusqu'ici du ressort de Québec.

Le gouvernement provincial va chercher, jusque au niveau de la sécurité publique, près d'un demi milliard de dollars, la part que Québec, par exemple, devrait débourser si tous les intervenants décidaient de construire un réseau de TGV (train à grande vitesse) dans le corridor Québec-Windsor. Et à quoi servent ces quelque 400 000 \$ de surplus pour la sécurité publique des municipalités? Autrement dit, quels changements y a-t-il eu en ce qui concerne l'action de la force policière provin-

ciale au niveau des municipalités? Aucune!

Les municipalités qui possédaient déjà leur police municipale à l'entrée de la Réforme Ryan ne sont pas pénalisées par cette réforme. Elles ne sont pas taxées pour le travail de la Sûreté du Québec chez elles. C'est le cas de Saint-Donat. Donc pas de surprise à ce poste comptable. Le budget 1993 pour la sécurité publique à Saint-Donat prévoit des dépenses de 308 175 \$, soit près de 6 % du total des dépenses pour l'année en cours. Soit dit en passant, Saint-Donat est la

seule municipalité de la MRC à posséder son propre corps policier, celui-ci travaillant main dans la main avec la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Donat.

Mais la Sûreté du Québec à Saint-Donat n'a pas de patrouille de nuit. Quant à la police municipale, elle ne patrouille pas non plus la nuit, sauf à des périodes intermittentes. Mais à la différence de la Sûreté du Québec, il y a toujours un policier de la municipale en devoir que tout citoyen peut rejoindre par téléphone à toute

heure de la nuit, et qui se déplacera si besoin est.

Le taux de criminalité à Saint-Donat est relativement bas. Il est près de cinq fois inférieur à celui de Saint-Sauveur-des-Monts qui a une population permanente analogue et dont le budget de la police, per capita, est semblable à celui de Saint-Donat. Il se produit ici des cas isolés qui font qu'on commence à se demander si Saint-Donat ne devrait pas avoir sa patrouille de nuit.

Nos policiers municipaux auront bientôt un

nouveau patron puisque l'actuel chef prend sa retraite. Peut-être que le nouveau venu aura des recommandations à faire, mais ce sera aux élus au Conseil municipal à trancher, et les élus seront en grande partie des figures nouvelles après le scrutin de cet automne.

Je suggère que toute discussion concernant la sécurité publique à Saint-Donat n'engage que sa police municipale; ça ira plus vite et ça pourrait être plus efficace et mieux accepté de la population. Pour illustrer ce que je veux dire, je

vous signale que le ministre de la Sécurité publique du Québec, M. Claude Ryan, a commandé il y a quelque temps un programme d'évaluation des besoins de police dans toutes les municipalités du Québec possédant déjà leur corps policier. Jusqu'à maintenant, aucun mandat d'exécution n'a encore été donné... et le pauvre fonctionnaire supérieur à qui l'on a confié le dossier attend toujours. Voyez-vous ce que je veux dire?

Jean Lafortune

LETTRES OUVERTES

Je voudrais donner mon point de vue sur le principe d'être membre de la Chambre de commerce, sur les permis de travail et sur les taxes d'affaires à Saint-Donat.

J'apprécie grandement le travail de la Chambre de commerce et de la municipalité. Grâce à vous, ça bouge à Saint-Donat. Bravo! Mais je crois avant tout

Se sentir agressé n'est pas très invitant

dans le dicton «Vivre et laisser vivre». Or il arrive que je me sens agressé, pénalisé, boycotté, discriminé, et je sens même de la dictature parce que je possède mon permis d'entrepreneur, que je suis allé chercher les qualifications et la compétence qui me permettent de faire mon travail du mieux possible et de donner une garantie à mes clients.

Bien sûr, je sais que je devrais demander plus cher que celui qui travaille au noir, mais ce n'est pas évident pour moi. Je suis prêt à dire que le client n'en a pas plus pour son argent avec des travailleurs au noir alors que moi et mes confrères oeuvrant dans le même domaine que moi, nous protégeons nos clients, nos employés, nos fournisseurs, nos sous-traitants. Nous payons des redevances de toutes sortes: permis, impôts, taxes, etc. À la fin, trop, c'est trop.

Figurez-vous que j'ai même offert à la Chambre de commerce un don en argent de 300 \$. Et parce que j'ai fait un don, on m'a obligé de payer des taxes.

Et je ne suis même pas membre parce que j'ai trouvé le coût de leur cotisation bien trop élevé. J'ai offert à la Chambre mes deux maisons pour loger les journalistes qui viendront faire de la promotion pour Saint-Donat. On m'a refusé sous prétexte que je fermais ma propre publicité. De quel affront suis-je coupable en offrant mes services à la Chambre? Je m'excuse pour ce geste que je croyais courtois et à la portée de mes moyens.

Je sais bien que pour avoir quelque chose, il faut payer et prévoir à long terme. Quant à moi, je sais bien que Rome ne s'est pas

bâtie en deux jours, et Saint-Donat non plus. Faut-il refaire la municipalité dans l'espace de deux mandats à l'hôtel de ville? C'est bien beau d'inviter, mais laissez-en aux autres aussi: après moi, ce n'est pas la fin, et nos enfants seront là aussi pour faire tourner la roue.

Je suis pour le progrès et je suis fier de Saint-Donat qui possède plus que bien des municipalités qui nous entourent. Mais je répète que dans ma communauté, je sens plein d'agression à mon égard et à l'égard de mes semblables. Quand je vois que l'on protège les travailleurs au noir autour

de moi, je suis dégoûté: deux poids, deux mesures. Je sais bien qu'on peut se tromper dans la vie, mais j'ai l'impression que Saint-Donat est allé un peu loin dans ses goûts de grandeur.

Faites bien cette municipalité quand je la regarde, mais j'odeste y vivre quand on m'impose des exigences à l'extrême. Nous avons dans notre municipalité assez de corps policiers et de machinerie pour en fournir trois comme nous. Et j'émetts des doutes quand vient le temps de choisir des entrepreneurs locaux pour effectuer des travaux. Peut-être préfère-t-on le travailleur au noir.

Je me souviens de la réunion de la Chambre de commerce de printemps 1992. On nous disait qu'il fallait acheter localement pour protéger les commerçants de Saint-Donat, mais que fait la municipalité, elle, quand elle magasine dans le sens du libre échange avec les étrangers. Deux poids, deux mesures!

En fin de compte, j'y pense: la solution pour moi serait peut-être de travailler au noir. Je ne paierais plus de permis de travail municipal; un «noir», ce n'est pas membre de la Chambre de commerce.

Bernard Legault

CALENDRIER DES CLINQUES DE VACCINATION OPÉRATION MÉNINGITE

sur rendez-vous

Vendredi 12 février: 13h30 à 15h30
St-Donat

Dimanche 14 février: 13h30 à 15h30
St-Donat

Mardi 23 février: 18h00 à 21h00
Chertsey

CLSC Jolimon
St-Donat: 424-1511
Chertsey: 882-2488

N.B: demandés pour la vaccination:

- Une autorisation écrite des parents si l'enfant n'est pas accompagné par le père ou la mère.
- carnet de vaccination
- carte d'assurance maladie

Peut-on retrouver la sécurité d'autrefois?

M. André Picard
maire de Saint-Donat

Monsieur,

J'aimerais vous entretenir d'une situation à laquelle les Donatien et commerçants ont à faire face depuis quelques années, mais auparavant, je tiens à vous féliciter personnellement pour les réalisations que vous avez apportées comme le parc des Pionniers, la nouvelle bibliothèque, le projet centre, etc., pour embellir et faire connaître notre région comme un lieu touristique de premier choix.

Dans l'édition de décembre 1992 dernier dans le Journal Altitude, vous encouragez les commerçants et Donatien «à faire de belles décorations de Noël pour enjoliver notre municipalité, ce qui reflète

notre hospitalité et incite les gens à revenir à Saint-Donat».

Mais il y a une ombre au tableau. Que penser quand les visiteurs et touristes qui viennent dans notre village voient un parc des Pionniers encombré, des clôtures coupées, des sculptures de glace brisées, des jets d'arrosage brisés et qui viennent d'être installés, des vitrines de commerçants ayant des cartons dans les fenêtres parce qu'il y a eu vol durant la nuit, et j'en passe. Quelle image projetons-nous aux yeux des touristes?

M. le maire, quelle serait votre réaction si vous étiez en vacances pour le week-end à Saint-Donat, vous en motoneige, et que vous aviez loué une chambre de motel pour la nuit et qu'en vous levant, votre

motoneige ait disparu? Recommanderiez-vous Saint-Donat à vos amis et reviendriez-vous?

La plupart des commerçants et beaucoup de Donatien croient sincèrement qu'une patrouille policière de nuit serait de mise pour assurer la sécurité des commerces, des gens, des vieillards. La question suivante se pose: à quoi bon faire et réaliser de beaux projets et investir des efforts pour améliorer l'aspect et les services offerts dans notre village, quand nous ne pouvons garantir une sécurité nocturne constante en laissant libre cours aux fauteurs et criminels?

Il existe présentement un service policier de nuit sur appel, mais en mon nom et au nom de beaucoup de commerçants, nous croyons sincèrement que ça n'est pas

suffisant. Jusqu'à maintenant, huit commerçants sont d'accord avec un projet de patrouille nocturne, et personne ne s'est opposé. Les Donatien et commerçants aimeraient retrouver la paix, la tranquillité et la sécurité d'autrefois, malgré l'accroissement de la population.

Peut-être que le service offert sur appel ne conviendrait plus maintenant d'après les statistiques dont j'ai pris connaissance, et j'ai constaté qu'il y a eu une augmentation des crimes pour l'année 1992, soit 21 crimes divers commis entre 2h00 et 5h00 sans compter ceux entre minuit et 2h00.

J'apprécierais beaucoup que vous portiez une attention particulière à ce problème qui ne cesse de progresser malgré la récession, et je suis certain qu'ensemble, nous pouvons améliorer la qualité de vie des Donatien et de tout le monde, tout en maintenant notre bonne réputation.

Élaine St-Georges

Journal Altitude

Conception graphique, édition électronique par Altitude Communications, Saint-Donat.
Imprimé par: Imprimerie Léonard Inc. Saint-Jovite (Québec).

Adresse postale:
Place Monette
426, rue Principale
C.P. 1350
Saint-Donat-Montcalm
(Québec) J0T 2C0

Tél.: (819) 424-2610
Tél. résidence: (819) 424-3822
Fax: (819) 424-3615

Éditeur:
Martin Lafortune
Rédacteur en chef:
Jean Lafortune
Directrice générale:
Martha Lafortune
Responsable de la rédaction et journaliste:
Annie Lafortune
Responsable de la publicité:
Nathalie Bousillon

Envie de publication. Enregistrement n. 3026. Toute reproduction de texte, photo ou illustration écrite de l'édition. Bien que toutes les publications soient publiées sous réserve de la rigueur des renseignements, le journal ne peut en être responsable des erreurs ou négligences et se réserve le droit de corriger ou modifier les erreurs.

Une publication COGEPAN

Répertorié dans **CARD**
(Canadian Advertising Rates & Data)

Dépot légal Bibliothèque Nationale du Québec



Saint-Donat est jumelée à Lans-en-Vercors



Une grande dame nous a quittés



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Dernièrement, une

grande dame nous a quittés pour un monde meilleur. Cette grande dame avait pour nom Mère Anselme-Marie. Elle était la supérieure provinciale des Soeurs de la Charité de Sainte-Marie (Soeurs Clarac). Je la considérais comme une grande amie. J'ai eu la chance de travailler avec elle pendant quel-

ques années et de bien la connaître. Cette grande dame avait un sens de l'organisation peu commun.

Vous dire tout ce qu'elle a réalisé durant sa vie est impossible dans cette chronique. Permettez-moi simplement de vous rappeler quelques réalisations qu'elle a effectuées chez nous.

Tout d'abord, évidemment, il y a le camp Marie-Clarac.

Soeur Anselme adorait Saint-Donat. À plusieurs occasions, elle a collaboré avec la Municipalité pour rendre la vie des gens de chez nous plus agréable. Elle était toujours d'accord pour céder du terrain, que ce soit pour améliorer un

puits d'alimentation en eau potable de la municipalité ou pour aménager un parc. Elle était très ouverte quand il était question de laisser passer les motoneigistes ou les skieurs, ou encore pour nous fournir des arbres pour des transplantations.

Elle me disait: «Je ne le fais pas pour la muni-

cipalité, mais pour les gens de Saint-Donat.»

Femme d'affaires avisée, elle a su réaliser de grandes choses, en n'oubliant pas le but principal de sa vie qui était le don de soi et la charité envers autrui.

Soeur Anselme va manquer à beaucoup de personnes, et à moi en particulier.

Mes plus sincères condoléances aux soeurs de la Congrégation et à tous ceux et celles qui l'ont aimée.

Soeur Anselme, reposez en paix, vous l'avez bien mérité.

Le maire de Saint-Donat

André Picard

Travaux majeurs de réaménagement au Centre d'accueil de Saint-Donat

par Jean Lafortune

Dans une entrevue qu'il a accordée au Journal Altitude, le directeur général du Foyer St-Donat (Centre d'accueil), M. Réjean Gaudet, a expliqué les grandes lignes des travaux de réaménagement majeurs que subira son établissement à compter du mois d'avril prochain.

La première phase d'un programme global qui devrait coûter à Québec un peu plus de un million de dollars sera vraisemblablement terminée dès la fin du mois de juin. Cette première phase représente des déboursés de 496 000 \$.

Depuis trois ans, le ministère des Affaires sociales, par l'intermédiaire des CRSSS, a engagé une étude pour

l'établissement des PFT (Programmes fonctionnels et techniques) de tous les établissements du réseau des Affaires sociales du Québec. Dans tous les cas, il s'agit de revoir en profondeur deux éléments principaux: la sécurité et la vétusté des bâtiments (tuyauterie, isolation, géographie des lieux de travail et de soins aux bénéficiaires, etc.).

totalité du corridor central sera doublée de manière à y laisser circuler plus de chaises roulantes simultanément dans les deux sens. Il en sera de même pour les salles d'aisance commu-

nes à toutes les deux chambres des bénéficiaires afin de permettre aux membres du personnel d'assister plus adéquatement les patients.

Quant au nouveau centre de jour, il sera

muni de nouveaux appareils de réhabilitation; plusieurs des éléments y seront conçus en tenant compte de l'esgothérapie, y compris les ustensiles. Une petite cuisine y sera aménagée de

manière à ce que les familles puissent, si elles le désirent, tenir des réunions de groupe et des petites fêtes avec leur parent bénéficiaire. Il s'agira de locaux multifonctionnels.

En ce qui concerne la seconde phase des travaux, elle devrait suivre peu de temps après et consistera principalement en la construction d'une nouvelle aile devant servir aux services de soutien et de quelques nouvelles chambres. Les appels d'offre pour ces travaux de la première phase seront lancés au mois de mars.

Les travaux d'agrandissement du Foyer St-Donat seront entrepris dès ce printemps.



Février, le mois du cœur

À l'unanimité, les membres du Conseil municipal de Saint-Donat ont adopté une proposition proclamant février comme le Mois du Cœur, incitant tous les concitoyens à appuyer la

Fondation des maladies du cœur du Québec dans sa mission de réduire de 30 % le taux de mortalité (19 000 au Québec chaque année) dû aux maladies du cœur d'ici l'an 2002.

Nouveau centre de jour

Dans un premier temps à Saint-Donat, on déménagera le centre de jour à l'extrémité est de l'aile principale dans des nouveaux locaux, les pièces actuelles étant remises au CLSC qui verra ainsi ses locaux agrandis d'autant. La largeur de la presque

Une bénéficiaire reconnaissante

Merci à tous les commanditaires qui ont fait de cette belle journée que nous avons passée au Havre du Parc, le 10 janvier dernier, un moment mémorable dans notre vie.

Tous ce que nous pouvons faire pour tout ce beau monde, vu que nous ne travaillons plus et que nous avons tout le temps devant nous, c'est

de prier pour vous tous, et je commence tout de suite ce soir, en invitant mes compagnes à faire de même.

Au nom de tous les bénéficiaires et en mon nom personnel, merci de tout coeur pour tant de gentillesse!

Marie Juteau
résidente
Foyer St-Donat

Collecte de sang des Chevaliers de Colomb et des Filles d'Isabelle

Cette année encore, les Filles d'Isabelle et les Chevaliers de Colomb invitent toute la population de Saint-Donat le 12 février, à leur collecte de sang.

Cette collecte a lieu au collège Sacré-Coeur de Saint-Donat de 15h00 à 20h30. Ces deux organismes se dévouent bénévolement dans l'espoir de sauver des vies. Le sang c'est important, la vie en dépend! Pour plus

d'information, on communique au 424-3173.



Armoires de cuisine. Vanités. Escaliers. Meubles sur mesure

Bois
Mélangé
Stratifié

10 ch. Des Ancêtres, C.P. 86, Saint-Donat, Québec, J0T 2C0
(8 1 9) 4 2 4 - 3 5 6 9

Restaurant Franquais
Chez Girard

TABLE D'HÔTE TOUTS LES SOIRS À PARTIR DE \$18.95

Dimanche midi
BRUNCH \$16.95 Plus de 35 mets, chauds et froids

ST-VALENTIN SOIR: Paëlla aux fruits de mer, Pétoncles, crevettes et moules, cuisses de grenouilles, poulet, riz au safran
DIMANCHE 14 FÉVRIER
MIDI: Brunch "Valentin" \$14.95

18, rue Principale O. - Ste-Agathe-des-Monts Réserv.: (819) 326-0922

Nos premières patinoires à Saint-Donat



par
Claude
Lambert

Cet article est le dernier
d'une série de trois.

Les rencontres entre villages. L'Association sportive de Saint-Donat, fondée en 1950, connut très vite un grand succès. Le club de hockey local recevait et visitait plusieurs villages. On se rendait, entre autres, à Ste-Agathe, Ste-Adèle, Rawdon et Ste-Marguerite. Pour se rendre à St-Michel-des-Saints, on utilisait les «snowmobiles» de MM. Armand Provost, Armand Aubin et René Lachapelle.

Cela représentait toute une expédition à travers les bois! Par ailleurs, les Donatians ne manquaient pas de suivre leur équipe à St-Esprit où les matchs étaient habituellement très serrés. On raconte que l'équipe de St-Jovite venait parfois à Saint-Donat en avion à partir de l'hôtel Gray Rocks.

Nos hockeyeurs

Parmi ceux qui n'apparaissent pas sur les photos, on se souvient entre autres de Jules Bélanger, Roger Goulet, Jean-Paul Lauriault, Victor Bilodeau, Wilfrid

Lagacé et Benny McGregor-Fleury. Certains se souviendront également

qui manquait rarement à l'appel. Pour l'Association

Bien que le curé Anthime Sicotte (curé de Saint-Donat de 1952 à

nalement d'abandonner au curé la patinoire et ses équipements, lui laissant

créer un froid entre le curé et quelques paroissiens, rendant bien malheureux les patineurs et amateurs de hockey du village.

Note. L'avis de recherche du mois dernier sur le nom du joueur de hockey a donné des résultats; c'est M. Marcel Provost, de Saint-Donat.



Club de hockey St-Donat vers 1946-47 à l'aréna de Sainte-Agathe. Sur cette photo apparaissent des vétérans qui ont joué sur la première patinoire chez Rémi Aubin, rue Principale, et celle du Château du Lac. Première rangée, de gauche à droite: Roland Desmeules, Adolphe Lauriault, Jean-Paul Bélanger, Roméo Charbonneau et Fernand Gauvreau. Deuxième rangée: Maurice Tremblay, Armand Gauvreau, Hector Sigouin, Georges Forget, Jules Tourangeau, Yvon Forget, Vincent Desjardins et Pierre-Paul Plante, leur «coach» cet hiver-là.

de deux professeurs à Saint-Donat, MM. Brulé et Major.

Hector Sigouin était un des bons marqueurs. Dans les filets, Jean-Paul Bélanger avait de la classe. Derrière le banc, M. Roland Desmeules dirigeait l'équipe avec diplomatie. Comme arbitre, on pouvait compter sur M. Roméo Doré

sportive, un bon moyen d'aller chercher du financement était d'organiser des tombolas. De plus, au cours des parties, Placide Juteau, Jeseplat Charbonneau et des jeunes filles du village passaient le claqueau parmi la foule qui supportait vivement ses joueurs. La chicane dans la paroisse

1961) passait pour un excellent prédicateur, dans la vie paroissiale, ses relations avec plusieurs fidèles étaient souvent houleuses. Ainsi, la question des fonds amassés au moyen de tombolas ne fit pas son affaire, et une brouille s'installa entre lui et l'Association sportive.

Celle-ci décidera fi-

le soin de les gérer à sa façon.

Création de l'O.T.J.

Sous l'initiative du curé Anthime Sicotte, on fonda en 1955 l'Oeuvre des Terrains de Jeux de St-Donat de Montcalm. C'est probablement l'année suivante que les installations sportives de la rue St-Donat furent aménagées à l'arrière de l'église.

Cela n'alla pas sans

Ça bouge à la Croix-Rouge de Saint-Donat

Il se passera plusieurs événements au cours des prochains mois à la Croix-Rouge de Saint-Donat. Il y aura entre autres une formation pour les bénévoles de la Croix-Rouge sur les urgences.

Cette formation a pour but de préparer les futurs bénévoles à intervenir lors de situations d'urgence, en collaboration avec les mesures déjà en place (formation en secourisme, en premiers soins, en accueil, etc.).

Pour suivre ce cours, il s'agit de devenir bénévole et d'être prêt à intervenir en cas d'urgence. Une soirée d'information a lieu à cet effet le 16 février, 19h30. Endroit à déterminer.

Il y a également l'assemblée générale annuelle pendant laquelle plusieurs renouvelleront leur engagement. C'est certes le temps d'y accueillir les nouveaux bénévoles. Tout ceux que cela intéresse sont les bienvenus. La campagne de financement pour l'année 1993 est en cours. Qui en sera le président?

Dans les derniers mois, la Croix-Rouge a été présente lors de la Régate du lac Archambault et du Snedéo des Neiges. Merci à Jean-Marc Poudrier, Lucienne Simard, Jacques Forget, Hector Charbonneau et Andrée Villeneuve pour leur aide au kiosque et aux premiers soins.

Joan-Marc Hébert
Croix Rouge

LE COURRIER DU NOTAIRE

LE NOTAIRE, LE PROFESSIONNEL
DE LA BONNE ENTENTE.



Normand Campbell
notaire et conseiller juridique
338, rue Principale, C.P. 238
Saint-Donat J0T 2C0
(819) 424-2882

ACCUEIL À NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI
LES VENDREDIS SOIRS DE 19h00 À 21h00

LA MÉDIATION FAMILIALE

"La médiation familiale est une méthode de résolution des conflits basée sur la coopération. Le médiateur, tiers impartial, aide les couples désirant dissoudre leur union à élaborer eux-mêmes une entente viable et satisfaisante pour chacun." Cette définition est tirée de l'association familiale du Québec.

La médiation fait appel à plusieurs compétences et les couples préfèrent retenir les services d'un groupe de professionnels compétents travaillant en collégialité qui seront en mesure de les aider à régler complètement leur séparation.

Ce service existe à St-Donat. Les intéressés peuvent appeler NORMAND CAMPBELL, notaire, ou PAUL ST-ARNAUD, psychologue (424-2065) qui font équipe pour vous servir.

Un des privilèges que procure la MÉDIATION c'est l'atmosphère "non-conflictuelle" de bonnes ententes qui permettent aux parents (après la rupture) de se revoir de manière détendue et d'assumer ensemble leur rôle de parents. Rôle dont on ne peut oublier qu'il ne s'efface pas en même temps qu'éclate le couple.

Tandis que Paul St-Arnaud aide les couples à vivre et à traverser ces moments difficiles et détermine avec eux la garde des enfants, le notaire Normand Campbell aide les couples à évaluer leur capacité financière, propose des moyens de partager les biens en respectant les lois et rédige la convention de séparation qui reflète la volonté des parties.

Il n'en tient qu'à vous d'exploiter valablement cette avenue de résolution des conflits qui vous est ouverte.



Le ravissement d'une petite auberge...
... Le raffinement d'une grande table!

Pour remercier sa clientèle toujours plus nombreuse, pour toujours mieux l'accueillir, l'auberge sera OUVRETE DÉSORMAIS DU MERCREDI AU DIMANCHE ainsi que, bien entendu, son excellente salle à manger.

Pour une SAINT-VALENTIN MÉMORABLE, choisissez l'une de nos trois soirées toutes en douceur, les vendredi, samedi ou dimanche; ou encore, le brunch du dimanche que notre chef a bâti avec des délices d'ici et d'ailleurs. Pour les plus passionnés, nous offrons d'atrayants forfaits de fin de semaine.

AUBERGE DE LA SAUVAGINE
1592, ROUTE 329
STE-AGATHE-NORD

Pour réservation: (819) 326-7673
(514) 497-3545

La Sûreté du Québec, poste de St-Donat, patrouille sur plus de 2 000 km²

par Annie Lafortune

Un vol par effraction a eu lieu à votre domicile. L'un des premiers gestes est d'appeler illiquo presto la police. C'est ce que font, du moins, la majorité des

gens victimes de vol, d'agression ou de tout autre acte criminel.

La Sûreté du Québec, poste de Saint-Donat, reçoit plusieurs appels de ce genre au cours d'une année et, malgré les efforts constants que les enquêteurs prêtent à

chaque dossier, plusieurs resteront malheureusement sans réponse, du moins à court terme. Mais dans la plupart des cas, le casse-tête d'une enquête prend finalement forme.

La Sûreté du Québec de Saint-Donat couvre trois municipalités, soit Saint-Donat, Notre-Dame-de-la-Merci et Entrelacs. Le territoire du Parc du Mont-Tremblant est également sous sa juridiction. Ils sont 11 agents (neuf patrouilleurs, un enquêteur et un responsable) à répondre aux appels de détresse de plus de 4 500

habitants — 50 000 en haute saison — sur plus de 2 000 km².

Statistiques pour 1992

Au chapitre de la criminalité en 1992, on constate une baisse de 12 % comparativement à l'année 1991. On a rapporté, en 1992, 407 crimes tandis que l'on en enregistrait 462 l'année précédente.

Dans le dossier des crimes contre la personne, incluant violences conjugales, voies de faits, etc., 24 ont été rapportés en 1992, soit une légère hausse par rapport à 1991.

On remarque par contre une baisse dans les vols par effraction. En effet, 350 crimes contre la propriété ont été perpétrés en 1992. On en comptait 391 à pareille date en 1991.

Mais sur un seul territoire couvert par la Sûreté du Québec, soit celui de Saint-Donat, on compte à l'heure actuelle 221 vols par effraction qui ont été commis chez plusieurs commerçants donation. La tension commence à monter chez ces derniers qui souhaiteraient d'ailleurs voir une patrouille de nuit afin de protéger, non seule-

ment leur commerce, mais également tous les résidents de la région.

Pour ce qui est de la course contre les stupéfiants, on a enregistré 10 causes sur ce vaste territoire.

Le sergent de la Sûreté du Québec de Saint-Donat, M. Gilles Hevey, précise qu'au niveau de la sécurité routière, il y a eu baisse du taux d'accidents, 131, soit 1,6 % de moins par rapport à 1991.

Les lacs et rivières représentent un secteur de plus que les patrouilleurs ne peuvent négliger. En 1992, on a donc effectué 51 inter-

ventions au chapitre de la sécurité nautique.

Les agents de la S.Q. de Saint-Donat ont finalement intercepté, en 1992, 5 267 véhicules pour fins de vérification et 1 466 contraventions ont été remises aux conducteurs. Plus de 1 849 avis de 48 heures ont été donnés et on a arrêté 47 conducteurs en état d'ébriété.

En 1992, les agents de la Sûreté du Québec, poste de Saint-Donat, ont répondu à 1 298 appels pour diverses plaintes. Et à ce jour, l'année 1993 semble s'annoncer plus sombre.

Prévention de la violence à l'école

Le groupe Pacijou offre depuis quelques années des sessions pour prévenir la violence à l'école.

À Saint-Donat, les personnes du groupe Pacijou sont Robert Cadotte et Colene Noel. Cet organisme de prévention est formé d'une vingtaine de personnes comprenant des enseignants, des psychologues et responsables dans le domaine culturel.

Il y aura conférence portant sur ce sujet le lundi 8 février, à 19h30, à la salle de l'École Notre-Dame-de-Lourdes. Comme le souligne Mme Martine St-Germain, la directrice adjointe de l'École Institutionnelle Sacré-Coeur, «il est important de bâtir l'avenir avec nos enfants et de les faire participer activement à cette construction. Voilà un projet qui va dans ce sens.»

Inscription des élèves pour 1993-1994

L'inscription des élèves pour l'année scolaire 1993-1994 aura lieu très bientôt.

Pour les élèves de maternelle 5 ans, cette inscription aura lieu les 9, 10 et 11 février prochain de 9h00 à 11h00 et de 13h30 à 15h00.

Les parents doivent se présenter avec leur enfant à l'école qu'il fré-

quentera en septembre prochain. Ils doivent alors produire l'original ou une copie authentifiée de l'acte de naissance de l'enfant.

Pour information additionnelle, s'adresser à la direction des écoles ou aux Services éducatifs au numéro (819) 326-0333.



Club de l'Âge d'Or St-Donat

Bonjour à tous nos membres,

Les Fêtes sont terminées, l'hiver continue et les activités habituelles de l'Âge d'Or de Saint-Donat sont reprises depuis le 7 janvier, tous les mardis et les jeudis de l'après-midi. Le jeudi soir, place aux jeux de cartes.

En février, les activités spéciales ont lieu le jeudi 11 février avec le Bingo mensuel. Le mardi 16 février, c'est le souper communautaire et, comme d'habitude, chacun apporte le plat de son choix.

Activités du mois de mars

Le mercredi 10 mars: magasinage à Saint-Jé-

rôme et au Carrefour Laval. Le coût du voyage est de 8 \$ pour les membres et de 10 \$ pour les non-membres. Le départ est à 10h00.

Le jeudi 11 mars: bingo mensuel à 13h30.

Le mercredi 31 mars: voyage à la cabane à sucre La Tradition à Saint-Espri. Le transport et le repas sont au coût de 15 \$ pour les membres et de 18 \$ pour les non-membres.

Les membres qui n'ont pas renouvelé leur carte devront le faire le plus tôt possible car nous devons retourner les cartes non vendues à la Régionale de Joliette.

Manon Doré
secrétaire

Plus vaste
Plus chouette
Plus "In"

VOILÀ... C'EST FAIT

VENEZ VOIR ÇA!

2 PISTES DE DANSE • 3 BARS

Le Montagnard
L'UNIK
rue Principale à Saint-Donat

L'inauguration de La Donatienne, c'est un départ!

par
Jean Lafortune

Plusieurs fondateurs aguerris étaient déjà à la ligne de départ le dimanche 10 janvier dernier, au Parc des Pionniers à Saint-Donat alors qu'on procédait à l'inauguration officielle du sentier de ski de fond La Donatienne.

Conscients de l'importance du ski de fond dans la région et par suite d'une augmentation de la demande pour un pro-

duit sportif de qualité, la Chambre de commerce et la municipalité de Saint-Donat ont adressé une demande de subvention au gouvernement du Québec, par le biais de la MRC de la Matawinie.

Québec ayant accepté de verser une somme de 48 000 \$ en subvention, la Chambre et la municipalité y sont allés chacune d'un montant de 8 000 \$, pour un total de 64 000 \$.

Prenant la parole lors d'une brève cérémonie

avant la coupe traditionnelle du ruban au Parc des Pionniers, le président de la Chambre, M. Jean-Pierre Garceau, a déclaré que «Le tracé de l'ancien sentier a été remanié de façon à répondre aux normes de sécurité de la Régie des sports et à devenir bidirectionnel. Nous avons acheté, a-t-il poursuivi, un traceur, embauché un préposé à l'entretien, aménagé une salle d'accueil et de fartage et produit une carte. Au total, 12 km seront entretenus mécaniquement cet hiver. Si tout se déroule bien, nous pourrions développer une autre section l'an prochain.»

D'après les commentaires recueillis jusqu'à maintenant, le parcours est très intéressant. Les observateurs d'oiseaux seront particulièrement choqués dans les sous-bois traversés. Une grande partie du tracé est située dans ce qui était autrefois un sentier qu'empruntaient les voitures traînées par les chevaux et reliant la route 125 à la 329.



Au moment de la coupe du ruban inaugurant le sentier de ski de fond La Donatienne, le maire de Saint-Donat, André Picard, et le président de la Chambre de commerce, Jean-Pierre Garceau, précèdent plusieurs fondateurs qui allaient entreprendre la randonnée d'une douzaine de kilomètres d'une piste bien aménagée.

Votre situation financière

Par
Suzanne
Bonneau



Bonjour à tous et à toutes. Pour continuer dans le thème commencé le mois dernier en rapport avec une bonne planification fiscale, nous abordons ce mois-ci le sujet des REER. (Régimes enregistrés d'épargne-retraite).

POURQUOI INVESTIR DANS UN REER DIBEZ-VOUS?

Premièrement, parce que vous faites des économies d'impôt immédiates lorsque vous investissez dans un REER: une contribution de 3 500\$ par exemple, entraîne une réduction d'impôt de 1 645\$ si le taux d'imposition marginal est de 47%. Deuxièmement, parce que vos économies augmentent d'année en année dans un REER; par exemple, si vous versez 3 500\$ par année dans un REER à 10%, votre placement au bout de 30 ans, s'élèvera à 633 302\$. Cependant, si vous continuez à contribuer pendant 5 ans de plus, votre capital grimpera à 1 043 444\$. Et en dernier lieu, parce qu'elles augmentent plus vite dans un REER; par exemple, si vous déposez chaque année 3 500\$ à 10%, vous aurez 1 043 444\$ après 35 ans. Cependant, sans l'abri fiscal de votre REER, vous n'auriez que 354 313\$ à la fin de la même période. Une différence de 689 131\$. Si par exemple, vous rapatriez les fonds de votre REER après 35 ans, il vous resterait, après impôt 553 025\$ ou 198 712\$ de plus que vous n'auriez accumulé dans un autre régime.

QUI PEUT CONTRIBUER À UN REER?

Toute personne qui a un "revenu gagné" a le droit de participer à un régime enregistré d'épargne-retraite. Ces régimes sont particulièrement avantageux pour ceux qui ne peuvent participer à un régime de pension agréé parce qu'ils sont travailleurs autonomes ou parce que leur employeur n'offre pas un tel régime.

La législation sur les REER prévoit des plafonds de contribution. En 1992 le plafond de contribution à un REER est le moins élevé des montants suivants: 18% du revenu gagné en 1991 ou de 12 500\$ moins le facteur d'équivalence (FE). Le FE du contribuable figure sur son feuillet T4 supplémentaire de l'année précédente. N'attendez pas un jour de plus! Planifiez votre avenir grâce à un REER du Groupe La Mutuelle car choisir la Mutuelle c'est choisir du solide, sûr et fiable. Nous aidons des Canadiens à planifier leur retraite depuis plus d'un siècle car pour le Groupe La Mutuelle, planifier sa retraite au moyen d'un REER, c'est dessiner...le profil de l'avenir. À la prochaine Suzanne Bonneau

Groupe La Mutuelle

• Planification financière • Assurance-Invalité • CPG
• Assurance-vie • Régimes d'épargne • REER/FERR
• Avantages sociaux

Suzanne Bonneau

5505, route Transcanadienne, bureau 100
Saint-Laurent, Qc H4T 1S3

Tél.: 748-6796 ou 424-3324 Télécopieur: 748-5923



Les Soirées chasse et pêche O'Keefe, édition 1993

Une fois de plus, l'Association Origine Arc est fière de présenter, le 20 mars prochain la Super soirée Chasse et Pêche O'Keefe avec l'inimita-

ble Yvon Crever.

Les billets sont en vente au restaurant Rendez-Vous, chez Hédard & Béland et à la Chambre de commerce de

Saint-Donat. Seul le lieu est à déterminer. Pour plus d'information au sujet de cette soirée, on communique avec Laurent Issa au 424-2483.



Le Club Optimiste de St-Donat à l'École hôtelière

La sortie annuelle du Club Optimiste de Saint-

Donat à l'École hôtelière des Laurentides de Sainte-Adèle se fera le 10 février à 18h00.

même jour pour le départ prévu à 17h30. Le coût est de 3 \$ pour les non-membres. On réserve sa place auprès de Lina Richer au 424-5613.

Tous ceux que cela intéresse peuvent se rendre à la Place Monette le



SERVICE DES LOISIRS

• BIBLIOTHEQUE •

La semaine du français se tiendra cette année du 22 au 26 mars. Pour souligner l'événement l'Office de la langue française en collaboration avec la B.C.P. des Laurentides et votre bibliothèque organisent un concours pour mettre à l'épreuve votre connaissance du français écrit.

Le concours prend la forme d'un texte à corriger et s'intitule "Pêchez la coquille". Ce concours se tiendra du 1er au 28 février 1993 de façon à ce que la proclamation des gagnants se fasse durant la semaine du français.

Chaque bibliothèque proclame son ou ses gagnants. Les gagnants sont les participants qui réussissent à corriger toutes les fautes.

Les coupons gagnants, avec les noms, adresses et numéros de téléphone du participant, seront ensuite envoyés à l'Office de la langue française qui fera connaître la liste des gagnants durant la semaine du français.

Certains gagnants choisis au hasard par l'Office recevront un dictionnaire en prix. D'autres prix seront également attribués au hasard parmi l'ensemble des participants.

Les copies du texte à corriger seront disponibles à la bibliothèque à partir du 2 février 1993. C'est un rendez-vous. Pour information: 424-3044



C'est la
St-Valentin



Fleuriste St-Donat Centre de jardin

994, Principale
St-Donat

Tél.: 424-2661

À ceux que vous aimez,
dites-leur avec des fleurs

Des ballons pour toutes occasions
Voyez nos arrangements spéciaux
pour la St-Valentin.

Une 7^e édition réussie au dîner annuel des Aînés



Fidèles à leurs bonnes habitudes, les propriétaires de l'Auberge Havre du Parc, à Saint-Donat, aidés de nombreux bénévoles, recevaient le 10 janvier dernier les bénéficiaires du Centre d'accueil St-Donat à une grandiose fête du Nouvel An.

Bonne bouffe, ca-

deaux en multiples exemplaires, musique et chanson, tout le brulhas avait été mis en place pour faire de cette journée attendue un événement qu'aucun des aînés devrait oublier de toute l'année.

Au milieu de la fête, le directeur du Foyer St-Donat, M. Réjean Gaudet, prit la parole pour souligner cette année le concours indéfectible du couple Rémi et Francine Lafleur. Un présent bien significatif leur fut remis: un huard (femelle) transportant sur son dos son petit, admirable sculpture de bois.

Ont participé pour assurer le service aux tables les maires de Saint-Donat et de Notre-Dame-



de-la-Merci, André Picard et André Dupuis, ainsi que leur femme. Luc et Raymond remercient les commanditaires suivants: Jacqueline et Alain Cléc'h; Madeleine

et Gaétan Denis; Suzanne et Georges Desrochers; Francine et Rémi Lafleur; France et Claude Lauzon; Huguette et Réal Légaré; Élise Litchman; Christiane et René Mel-

lerin; Le Journal altitude, et l'Imprimerie Ouaou. Rosaline Fiocco était en charge de la musique.

SCOOP...
RESTAURANT
à LA BONNE ADRESSE

Pour les couche-tard... Nous serons ouverts les vendredis et samedis soirs pour mieux vous servir

jusqu'à 3hAM

à partir du 5 mars

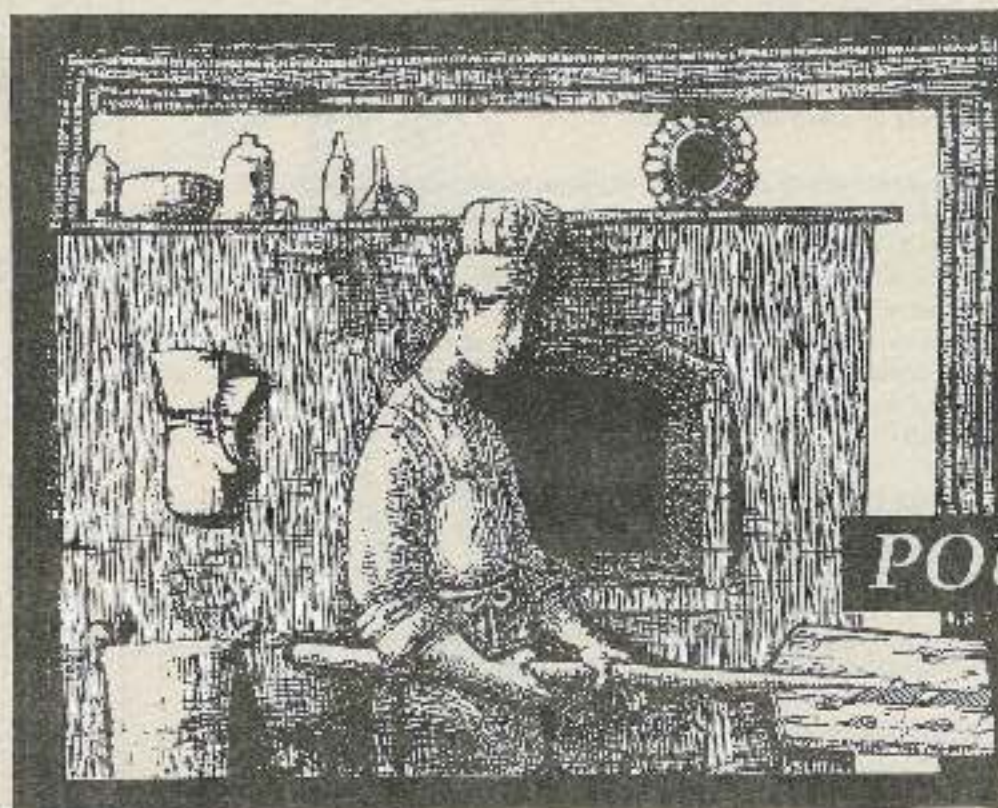
le 5 mars...café gratuit après minuit

Place Monette 424-3131

SCOOP...

LA

BOULANGERIE ST-DONAT



Tous les matins, nous mettons la main à la pâte pour vous offrir des pains et des gâteries comme

POUR DE BON!

vous les aimez : frais, frais, frais et savoureux à souhait. C'est sans doute la raison pour laquelle vous avez choisi... pour de bon la Boulangerie Saint-Donat.

La prochaine fois que vous ferez vos emplettes au village, entrez à la boulangerie. C'est tout un spectacle pour les yeux et les narines! Tous nos pains s'envolent comme des p'tits pains chauds et nos mille et un desserts font le régal de tous... pour de bon!

À la Boulangerie Saint-Donat, tout est bon, bon, bon! Tout est frais, frais, frais!

Fraîcheur et qualité. Voilà la promesse de GUILLAUME SAINT-AMOUR. Promis! Garanti!

424-2220

LA BOULANGERIE
SAINT-DONAT

LA MILLE
DE SAINT-DONAT
413, rue Principale
Saint-Donat

Les aquarelles de Madeleine Gaudreau St-Amour: simplicité, amour et respect

par
Annie Lafortune

février que sont expo-
sées, à la Bibliothèque
de Saint-Donat, les aqua-
relles de Madeleine

Gaudreau St-Amour in-
titulées «Peindre la na-
ture par un jeu de trans-
parence».

C'est jusqu'au 25



Madeleine Gaudreau St-Amour devant une de ses œuvres.

S'inspirant plus par-
ticulièrement de la na-
ture, mais également de
vieilles photos ou de
coupures de journaux,
elle fait revivre les tradi-
tions et les scènes d'an-
tan tout aussi bien que
les paysages et les dé-
cors d'aujourd'hui.

Chaque tableau fait
découvrir l'amour des
animaux, des enfants et
du sport dans un milieu
encore sercin, au cœur
d'une nature parfois
purement et simplement
donatienne. D'une sim-
ple marguerite, elle sait
faire jaillir douceur et
amour.

Ce n'est que depuis
1988 qu'elle se consacre
à cette activité qui prend
une place importante

dans son cœur. En plus
d'avoir participé aux
ateliers de Jean-Paul
Ladouceur et Jacques
Hébert, elle a su profiter
de l'influence d'autres
aquarellistes réputés
ayant contribué à sa for-
mation, tels Zoltan
Zabo, Nicole Foreman,
Richard Bélanger et Jac-
queline Gougeon.

Quelques-unes de ses
œuvres sont exposées au
Resto-Bistro du Coin, à
Saint-Donat depuis plus
de quatre ans.

De «Chanel no 5»
en passant par «Les dé-
votions à Saint-Donat en
43», le gourmet visuel y
trouvera sûrement une
chaude plénitude de
beauté et de simplicité.

DEPUIS 1945

Ed. Le Saux

Inc.

PLOMBERIE-POMPES-INSTALLATIONS SEPTIQUES

80, boul. Morin (rte 117)

Ste-Agathe

326-2955

DES SALLES DE BAINS
POUR TOUS LES STYLES ET
POUR TOUTES LES BOURSES

POURQUOI ALLER SI LOIN
QUAND NOUS SOMMES
SI PRÈS?

DÉPOSITAIRE DE
L'unique thermo-
masseur de bains

ultra



À votre service depuis 1945,
nous savons ce qu'il vous faut...

- Accessoires de salles de bains
- Plomberie et robinetterie
- Ensemble de serviettes,
- Rideaux de douche
- Robes de chambres

Soutien financier de 60 000 \$ à l'Auberge St-Guillaume pour la construction de pavillons

Le député de Roussseau et adjoint parlementaire au ministre des Transports, M. Robert Thérien, est fier d'annoncer que l'entreprise «Auberge St-Guillaume», de Saint-

Donat, s'est vu octroyer une aide financière de 60 000 \$.

Cette contribution gouvernementale a été consentie par l'Office de planification et de développement du Québec et

sera versée dans le cadre du Programme régional de création d'emplois permanents (PRÉCEP). Elle assurera la création de deux nouveaux em-

ploiis dans la région et contribuera ainsi à stimuler l'économie locale et régionale par des investissements de 250 000 \$.



CAMPAGNE D'ADHÉSION 1993-1994 À VOTRE CHAMBRE DE COMMERCE

Expansion économique et Chambre de commerce vont de pair à Saint-Donat.

Grâce à sa Chambre de commerce, Saint-Donat est reconnue comme un lieu de villégiature quatre saisons de qualité. Votre commerce, comme la majorité à Saint-Donat, est probablement lié de façon directe ou indirecte à l'achalandage des touristes de passage et des villégiateurs chez nous. SAVEZ-VOUS QU'AU DELÀ DE 80 ENTREPRISES DONATIENNES OFFRENT DES PRODUITS ET SERVICES DIRECTEMENT RELIÉS AU TOURISME ET QUE PLUS DE 500 EMPLOIS EN DÉPENDENT? Une donnée prioritaire pour votre Chambre de commerce.

D'autre part, la situation économique difficile que nous traversons nous incite à faire des efforts supplémentaires pour maintenir notre position de destination vacances quatre saisons par excellence. Grâce à l'implication de la communauté des affaires, votre Chambre contribue à l'expansion économique de Saint-Donat.

VOUS ET VOTRE CHAMBRE DE COMMERCE, DES PARTENAIRES DE CHOIX!

POURQUOI ÊTRE MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE?

- Parce qu'une Chambre de commerce forte est un signe de santé et de dynamisme.
- Parce que votre Chambre de commerce est un organisme reconnu et respecté, capable de défendre vos droits et intérêts: c'est votre porte-parole.
- Parce que votre Chambre contribue par ses actions au développement socio-économique de Saint-Donat.
- Parce que c'est d'abord et avant tout un geste de solidarité entre entreprises d'une même communauté.

ET NOUS OFFRONS UNE MULTITUDE DE SERVICES ET AVANTAGES

- Accueil touristique 7 jours par semaine.
- Promotion touristique.
- Organisation d'événements.
- Publication du Bottin donatien.
- Inscription gratuite au Bottin donatien
- Publication de la brochure touristique
- Distribution de vos dépliants
- Publication des bulletins d'information
- Coordination d'activités de formation.

EN PLUS, la Chambre élabore des plans d'actions pour promouvoir Saint-Donat à l'échelle nationale et internationale, afin de permettre d'augmenter constamment l'achalandage touristique et de profiter des retombées économiques importantes.

La Chambre collabore de façon très étroite à la réalisation d'événements majeurs et très bénéfiques pour Saint-Donat. Le Super Tournoi de pêche du Journal de Montréal, le Week-End des Couleurs, le Snodéo des Neiges et le Week-End Blanc en sont des exemples concrets.

Faites-nous parvenir dès aujourd'hui votre paiement, et nous vous expédierons votre carte de membre ou votre autocollant de renouvellement par le retour du courrier (chèques post-datés acceptés jusqu'en décembre). Profitez de votre publicité gratuite au Bottin donatien 1993 en nous faisant parvenir votre cotisation avant le 1er mars 1993.

Vous avez des questions sur le fonctionnement et les actions de votre Chambre de commerce? Communiquez avec Madeleine Charbonneau au 424-2833; elle répondra à toutes vos questions avec plaisir.

ARMOIRES
FAUCHER
ST-DONAT

Tél.: (819) 424-3629

Les spécialistes
les Stores M.P.C. enr.
VENTES ET RÉPARATIONS
ESTABLISHED 1970

Spécial porte patio:

66x84: 59,95\$

75x84: 66,95\$

Service gratuit sur mesure à domicile!
Installation gratuite

- Stores verticaux • Système serre
- Toile à rouleau • Stores plissés
- Stores horizontaux

St-Donat

424-2473 Laissez votre message M. Charette

Bien se nourrir à meilleur coût

par
Marie-Claire
Lefrançois
diététiste

Voici quelques critères de bons «spéciaux». Ces critères ont été établis par le comité des consommateurs du Club des consommateurs de Pointe-St-Charles, avec Jocelyne Gauvin, diététiste.

Viande, avec perte (os, gras) tel que poulet, longe de porc, palette de bœuf:
1 lb = 1,00 \$
1 kg = 2,20 \$.

Viande, à peu près sans perte tel que bœuf haché maigre, steak de ronde:

1 lb = 2,00 \$
1 kg = 4,40 \$.

Poisson (filets):
400 gr = 3,00 \$.

Fromage cheddar ou mozzarella:
400 gr = 3,00 \$.

Oeufs moyens:
1dz = 0,99 \$.

Thon (pâte en conserve):
184 gr = 0,99 \$.

Saumon en conserve:
439 gr = 3,00 \$.

Pâtes alimentaires:
900 gr = 0,89 \$.

Farine:

2,5 kg = 2,50 \$.

Carottes:

5 lb = 1,29 \$.

Oignons:

5 lb = 1,29 \$.

Navet:

1 lb = 0,25 \$.

Brocoli:

1 = 0,99 \$.

Céleri:

1 = 0,99 \$.

Champignons frais:

227 gr = 1,29 \$.

Chou vert:

1 lb = 0,25 \$.

Légumes en conserve:

540 ml = 0,75 \$.

Tomates en conserve:

796 ml = 0,99 \$.

Pâte de tomates concentrées:

156 ml = 0,40 \$.

Jus de tomate:

1,36 l = 0,99 \$.

Jus de fruit pur en conserve:

1,36 l = 1,09 \$.

Jus d'orange congelé:

341 ml = 0,99 \$.

Pommes McIntosh:

1 lb = 0,55 \$.

Raisins frais:

1 lb = 0,99 \$.

1 kg = 2,18 \$.

Yogourt:

175 g = 0,50 \$.

Pain à hot dog ou hamburger:

12 = 1,19 \$.

Que doit-on penser de la pastille antitabac?

par
Jean-Marc Hébert
m.c.

Beaucoup de personnes préoccupées par le tabac suivent avec intérêt l'apparition sur le marché d'une nouvelle thérapie pour cesser de fumer. Après l'hypnose, l'acupuncture, le laser, les groupes de motivation et d'entraide, voici maintenant l'Habitrol!

Qu'en est-il? Quels en sont les effets? Est-ce valable? Il s'agit d'une pastille que l'on colle sur la peau et qui libère graduellement de la nicotine, l'ingrédient qui provoque la dépendance chez de nombreux fumeurs. Ce produit est

commercialisé par la compagnie pharmaceutique Ciba.

Lors du sevrage de la nicotine, on peut noter les effets suivants: frustration, étourdissements, fatigue, irritabilité, trouble du sommeil, difficulté de concentration et augmentation de l'appétit. La pastille, que l'on change tous les jours, est conçue pour libérer de la nicotine, ce qui permet au fumeur de mieux tolérer les symptômes de sevrage pendant qu'il change ses habitudes.

Le programme dure 12 semaines, avec des pastilles de moins en moins fortes. Le coût est l'équivalent d'un paquet de cigarettes (canadien-

nes et non indiennes) par jour. Est-ce que ça fonctionne?

Il semble que la pastille atténue de beaucoup les symptômes de sevrage. Toutefois, il s'agit d'un programme d'aide au patient seulement. C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une pastille de volonté. Il faut être motivé au départ. En effet, 75 % des gens qui ont essayé l'Habitrol ont échoué, sans doute parce qu'ils n'ont pas su changer leurs habitudes de vie. C'est pourquoi il est recommandé de se faire suivre par un médecin qui peut vous remettre un guide, en plus de la pastille.



Nouvel exécutif au lac Croche

La nouvelle direction de l'Association des propriétaires du lac Croche est heureuse d'annoncer à ses membres qu'elle s'est réunie le 9 janvier 1993 pour élire un comité exécutif, ainsi que divers autres comités, tels que: environnement, activités sportives, aménagement du terrain de jeux, recrutement, fête de la St-Jean et fête champêtre, ainsi qu'un comité spécial pour faire l'inventaire des biens de l'Association.

L'exécutif se réunira quatre fois pendant son mandat, et le président verra à réunir les divers comités, selon les besoins.

Tous les membres ayant payé leur cotisation au montant de 25 \$ entre le 1er septembre 1991 et le 30 août 1992 sont inscrits pour recevoir gratuitement, tous les mois, le journal Altitude. L'abonnement deviendra échu le 1er décembre 1993. Nous avons obtenu deux mois

de gracieuseté de la part de la direction du journal. Nous en profitons pour la remercier.

La réunion annuelle des membres se tiendra à l'église Notre-Dame-de-la-Gardie, après la messe, le 5 septembre 1993.

D'ici ce temps, que ceux qui sont en Floride aient tout le soleil qu'ils espèrent, et que ceux qui sont restés au Québec profitent de l'hiver dans les montagnes de Saint-Donat et de la région.

J'en profite pour sa-

luer tous nos membres et les inviter à renouveler leur carte; nous vous solliciterons d'ici peu.

Le président
Henri Marceau

P.S.: Les directeurs de votre Association sont intéressés à ce que vous leur fassiez part de vos suggestions personnelles. Faites-les nous parvenir à: Henri Marceau, C.P. 903, Station B, Montréal (Québec), H3B 3K5.

Le centre du film...vidéo

Grand vent de changements...

Nouvelles heures d'ouverture
à partir du 1er février: 10h00 à 23h00
samedi: 9h00 à 23h00



...chez
R.C. Vidéo

place Monette 424-5511

CHAUD TIME!



C'est "CHAUD TIME" à la Boulangerie Saint-Donat.

Et c'est tout un spectacle pour les yeux...et les narines!

7 jours sur 7 et plusieurs fois par jour, on vous prépare des pains frais à souhait. Et notre horloge, installée sur le trottoir devant la boulangerie, vous indique à quelle heure nous les sortons du four pour vous.

Alors la prochaine fois que vous verrez une heure indiquée sur notre panneau, vous saurez que le rideau va bientôt se lever sur une nouvelle fournée. Mais dépêchez-vous! Tous nos pains s'envolent comme des petits pains chauds!

Fraîcheur et qualité. Voilà la promesse de GUILLAUME ST-AMOUR. Promis! Garant!



**LA BOULANGERIE
SAINT-DONAT**

**LA MIE
DE SAINT-DONAT**

413, rue principale, Saint-Donat - (819)424-2220

Havre du Parc

◆◆◆ Auberge

SOIRÉE DANSANTE
DE LA SAINT-VALENTIN
SAMEDI 13 FÉVRIER

Table d'hôte
6 services **29.95\$**

sur réservation seulement



Le chanteur et musicien
Patrice Venne
agrémentera votre
soirée avec ses chansons

2788, route 125 Nord
Saint-Donat
(819) 424-7686

Une tendre pensée Un souper

Pizzeria St-Donat

412 PRINCIPALE
424-2422



**TOUJOURS À LA
MÊME ADRESSE
au centre du village**

À l'achat d'un panier de 9, 15 ou 20
morceaux de notre délicieux poulet,
vous recevrez une généreuse sauce
B.B.Q

HEURES D'OUVERTURE:

Judi et dimanche: 16h00 à
20h00

Vendredi et samedi: 16h00 à
22h00

Spécialités: Poulet Frit Pizza et
spaghetti

• Mets pour apporter ou manger sur
place

• Vous pouvez apporter votre vin

Menu de la St-Valentin composé d'amour et de tendresse

Potage ou salade à l'huile de noix
Mousse de saumon fumé aux
asperges beurre nanté, les demoiselles
Desmarais Provençal sur
flocons au safran: 17,95\$
Suprême de canard au mile
et porto: 18,95\$
L'entrecôte beurre
maître d'hôtel: 19,95\$

Figues fraîches parfumées
aux Xérés

508 Principale
St-Donat
Tél.: 424-1755

RESTAURANT

chez
CHAYES

Dimanche 14 février Joyeuse St-Valentin à tous!

Vous sera offert en
cette occasion
de 8h00 à 14h00 jus
d'orange amélioré.
De 17h00 à 21h00
une potion magique.

SPECIAL ST-VALENTIN

Ouvert jusqu'à 21h00
samedi le 13 février

• Soupe ou salade verte
Fettuccini au jambon
ou

feuilleté au poulet garni

Gâteau forêt noire

Thé ou café

1 coupe de vin

ou

1 bière
8,95\$

• Place Monette 424-3131

RESTAURANT
à **LA BONNE
ADRESSE**

e pour la St-Valentin... en tête à tête!



SPÉCIAL DE FÉVRIER
2 biscuits + café: 1,35\$

SPÉCIAL tous les samedis et dimanches
de 11h30 à 14h30 et de 16h30 à 19h00

Spaghetti sauce à la viande à volonté:
4,59\$

Produits maison • Service de traiteur • Charcuterie

RESTAURANT
à LA BONNE ADRESSE

Croissant sandwich • Vin Fromagerie • Pain frais

• Place Monette 327, rue St-Donat • 424-3131 •

AUBERGE
ST-GUILLAUME

467
Chemin
St-Guillaume
Saint-Donat, Québec

*Dans une ambiance chaleureuse
pour la St-Valentin,
Venez déguster nos délicieux fruits
de mer et grillades sur charbon de
bois. Aussi table d'hôte
à partir de 14,95\$*

RÉSERVATION: 424-5376

Vos hôtes: Francine et Jocelyn Gagnon

en pleine nature!

RESTAURANT
L'Autre Table

L'AMOUR AMOUR
UN AMOUR À DÉCOUVRIR
NONNY TÊTE AUX ARCHERS!

Menu Spécial St-Valentin

Consommé de boeuf aux perles
de légumes
Feuilleté de pétoncles et crevettes
Côtelette d'agneau sauce dijonnaise
Potimac parisienne
Jardinière de légumes
Tarte aux sorbet de fraise et
son coulis

19,95\$
taxes incluses

355 Principale St-Donat, 424-4109

*Pour la ST-VALENTIN...
Viens gâter ton cupidon...
et fêter l'amour...
au*

RESTO-BISTRO
Le Petit Coin

Table d'hôte: 14,95\$
(servie samedi soir et dimanche soir)

Coupe de vin ou bière pression
Soupe du jour
Salade César
Crudités
Assiette de fesse de boeuf
Feuilleté de fruits de mer
Dessert: "Coup de foudre"

**S.V.P. Laissez-nous le plaisir de vous préparer un
petit coin...: 424-2066
458, Principale, St-Donat**

Crabtree l'emporte en prolongation sur Saint-Donat chez les "Atomes"

Un tournoi de hockey de classe Atome a réuni six équipes de jeunes âgés de 10 et 11 ans à Saint-Donat durant les deux jours du week-end du 16 et 17 janvier. Deux équipes de Saint-Jovite, une de Repentigny, une de Crabtree, une de Mirabel et les Cougars de Saint-Donat ont occupé la glace du Centre civique Paul Mathieu.

Le samedi, chaque équipe a participé à deux matches, chacune dans sa catégorie. Et dimanche, c'était au tour des finales où l'on a pu remarquer une assez importante assistance d'amateurs encourageant leur équipe favorite. Dans la catégorie «A», les vainqueurs ont été



Les Aigles de Crabtree ont remporté le tournoi de classe Atome. On les voit ici avec leur trophée bien mérité. (Photos: Altitude)



Les Cougars de Saint-Donat, avec leurs instructeurs Sylvain Labelle, François Villeneuve et André Thibodeau.

l'équipe Bell-St-Jovite, alors que dans la catégorie «B», Saint-Donat faisait face à Crabtree.

En désavantage d'un point 10 secondes avant

la fin du match, Saint-Donat est venu égaliser ses chances en portant la marque 2 à 2. Il a donc fallu jouer en prolongation pour connaître l'issue de ce tournoi alors

que Crabtree a porté la marque à 3 à 2 en moins de trois minutes de joute.

Le président du hockey mineur à Saint-Donat, Jovin Rouleau, tient

à souligner l'excellent travail de Michel Riopel et de ses bénévoles qui

ont vu à l'entière organisation de ce week-end de hockey très réussi.

La motoneige 12 mois par année

Elle est enfin arrivée cette neige que tous attendaient impatiemment depuis le début de l'hiver.

Depuis Noël, les motoneigistes devaient se contenter des sentiers du Parc du Mont Tremblant; depuis la petite tempête des 23 et 24

janvier, les opérateurs des surfeuses se sont attaqués au restant du réseau, de telle sorte que tous les sentiers de Saint-Donat seront bientôt à la hauteur des attentes des motoneigistes d'ici et de l'extérieur qui nous visitent.

La prochaine activité

du club a lieu le 10 février: la 9e Randonnée du Maire. On pourra voir tous les détails du programme de la journée dans la présente édition, mais j'insiste sur la tournée du lac St-Jean de midi à l'Auberge St-Guillaume. Randonnée ou non, il ne faut pas

manquer ça.

Enfin, le club est en pleine campagne de vente de billets pour son grand tirage de mars. Ne ratez pas l'occasion de gagner une belle automobile ou de beaux prix en argent. Ces billets aussi sont disponibles aux endroits habituels.

La randonnée du maire le 10 février

Pour la neuvième année consécutive, le Club Motoneige Saint-Donat organise sa célèbre «Randonnée du maire» ainsi que le dîner traditionnel, sous la présidence d'honneur du maire de Saint-Donat, M. André Picard.

C'est dans l'humour et la gaieté que tous les participants à cette randonnée dans les sentiers de motoneige s'adonnent à un sport qui prend de plus en plus de popularité dans la région. C'est une rencontre amicale et sociale qui permet de découvrir et d'apprécier les magnifiques sentiers spécialement aménagés et entretenus par le Club. Cette année, ce sera particulièrement l'occasion d'au-

guer le nouveau pont qui traverse la rivière Ouareau, au lac Croche. Ce rendez-vous a lieu dès 9h30, le 10 février, avec départ au Parc des Picniers. Le dîner se tient à 13h30 à l'Auberge St-Guillaume, au lac Croche.

On est prié de confirmer sa présence pour le repas, et les billets, au coût de 20\$, sont disponibles aux endroits suivants: Auberge St-Guillaume (424-5376); Dépanneur du lac Croche (424-5577); Location Polaris (424-2124); sport Marine M.V. (424-3433); Club Motoneige St-Donat (424-7988).

LA CABANE DU BEAUCERON Cabane à sucre à Entrelacs

• OUVERTURE LE 26 FÉVRIER



Groupes jusqu'à
50 personnes

Réservations:
(514) 228-3986

OU
228-4585

877, boul. Entrelacs



François ALLARD Pharmaciens
Benoit GAGNON 424-2626
514, rue Principale, St-Donat, P.Q. J0T 2C0

Nous désirons vous aviser qu'à partir du mois de février 93, nous adhérons à la bannière

PROMOPRIX.

Vous continuerez à recevoir nos circulaires à toutes les deux semaines au nom de: F. Allard, B. Gagnon PROMOPRIX. Vous y trouverez les mêmes bons prix en plus de quelques produits ménagers et des spéciaux quotidiens en magasin.

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de la confiance que vous nous accordez.

MERCI!



CENTRE DE POMPES
ST-DONAT INC.

(819) 424-3220

ELECTROLUX

OU

aspirateur central
BEAM

NE TRAVAILLEZ PLUS C'EST UN ASPIRATEUR. BRANCHEZ UN BEAM!



Vous avez un aspirateur
à réparer, à installer?
Alain Ayotte il faut appeler.

720 Principale 424-3220 ou 424-2088

La finale de la Coupe Cavendish, trois jours de grande compétition

par **Philippe Boisclair**
collaboration spéciale

Les femmes Cavendish, en collaboration avec le Club de ski Mont-Garceau, présentent la Coupe Cavendish les 13, 14 et 15 février. Il s'agit du couronnement d'une série de courses s'étant déroulées à travers le Canada au long de l'hiver.

Un nombre variant entre 140 et 170 compétiteurs juniors, âgés entre 16 et 21 ans, participeront aux courses qui se dérouleront dans la piste Togo du Mont-Garceau. Des équipes en prove-

nance du Canada, des États-Unis, d'Europe et du Japon seront au rendez-vous. Plusieurs de ces compétiteurs se retrouveront aux Jeux Olympiques d'hiver de Lillehammer en 1994.

Il s'agit donc d'une excellente occasion de venir connaître et admirer ces athlètes à l'œuvre. Vous pourrez ainsi dire que vous avez connu ces athlètes avant qu'ils ne deviennent célèbres. Du côté canadien, on attend la participation de Mélanie Turgeon, championne mondiale junior, ainsi que plusieurs autres membres de l'équipe du Canada év-

luant en Coupe d'Europe et en coupe du monde. Parmi eux, la famille Lussier, Catherine, Alexandre et Patrick (récentement vainqueur d'une coupe d'Europe). Trois coureurs très prometteurs qui ont fait leurs débuts au club de ski Mont-Garceau.

L'horaire du week-end est le suivant: le Slalom hommes et femmes aura lieu le samedi 13 février; le Slalom géant hommes aura lieu le 14 février et le Slalom géant femmes aura lieu le 15 février. Toutes les courses débuteront à 10h00 dans la piste Togo. On pourra assister gra-

tuitement à ces courses, et il y aura des endroits de choix sur la piste réservés aux spectateurs ainsi que de l'animation sur place.

Soirée Casino

Le 13 février au soir, dans le cadre des activités entourant la coupe Cavendish, aura lieu la Grande soirée Casino au chalet du Mont-Garceau. Trois grands prix de présence seront tirés au hasard durant la soirée, soit un voyage de ski pour deux personnes à Panorama, Colombie-Britannique (valeur 2 000 \$), un voyage pour deux personnes à Las Vegas (valeur 1 000 \$) et une

passé de saison Mont-Garceau (valeur 450 \$).

De nombreux autres prix seront remis aux joueurs ayant amassé le plus d'argent de jeu. Les profits de cette soirée seront remis au Club de ski Mont-Garceau pour aider à défrayer les coûts de participation aux compétitions.

Nous espérons vous voir en grand nombre tout au long du week-end, et je peux vous assurer que le spectacle en vaut le déplacement. Alors les 13, 14 et 15 février prochain, venez prendre l'air au Mont-Garceau. Vous serez emballés et vous offrirez

aux jeunes compétiteurs amateurs de partout au monde, le support et la reconnaissance qu'ils méritent.

Pour toute information supplémentaire concernant la coupe

Cavendish ou la Grande soirée Casino, on peut communiquer avec la Chambre de commerce (424-2833) ou encore avec le Club de ski Mont-Garceau (514-845-8504).

La neige est au rendez-vous pour les skieurs à Garceau

par **Philippe Boisclair**
collaboration spéciale

Lundi, 25 janvier, nous sommes quelques chanceux à avoir soit attrapé la grippe ou connu des ennuis de voiture. La vérité: nous avons décidé de profiter du plus bel avant-midi de ski de la saison. Le ciel est bleu, la température idéale et 10 à 15 centimètres de poudreuse recouvrent les pistes. C'est génial! À Montréal, on prépare déjà la saison de golf. Bizarre la neige cet hiver n'est-ce pas? L'ose espérer que d'ici la publication de cet article, nous aurons connu la température du siècle!

La neige a d'ailleurs été de la partie toute la journée de dimanche (24 janvier) alors qu'avait lieu dans la Togo une course de Slalom Géant réunissant les 150

meilleurs coureurs âgés de 15 ans et plus dans les Laurentides. Profitant d'une

lente saison pour les coureurs du Club de ski Mont-Garceau. Je tiens à remer-

nous a dormé un grand coup demain au cours de la fin de semaine.



connaissance parfaite de la piste, Sébastien Michel et Félix Bélanger, du Mont-Garceau, ont pris respectivement la 1^{re} et la 2^e position chez les hommes alors que Marie-Hélène Bouillon se classait en 5^e position chez les dames. Des résultats plus qu'encourageants qui annoncent une excel-

lente saison pour les coureurs du Club de ski Mont-Garceau. Je tiens à remer-

Activités à venir au Mont-Garceau

Les 13, 14 et 15 février: Finales Coupe Cavendish (voir article dans la présente édition).

Le 13 février: Grande soirée Casino au restaurant du Mont-Garceau.

Le 6 mars: Mascarade (pour info, s'adresser à l'école de ski).

Le 13 mars: Course Crêperie (ouverte au public). Plusieurs catégories et beaucoup de prix de présence.

RÉSULTATS OFFICIELS COURSE SLALOM GÉANT AU MONT-GARCEAU le 24 JANVIER 1993

Femmes

- 1^{re}: Mélanie Bélisle (St-Sauveur)
- 2^e: Frédérique Bazin (Tremblant)
- 3^e: Marie-Julie Rouleau (St-Sauveur)

Hommes

- 1^{er}: Sébastien Michel (Mt-Garceau)
- 2^e: Félix Bélanger (Mt-Garceau)
- 3^e: Éric Choinière (Tremblant)

SERVICE DE RÉPARATION ET DÉCORATION DE MEUBLES



Offrez à vos vieux meubles une cure de jeunesse! Il est possible de remettre la plupart des meubles anciens en excellente condition... Téléphonnez chez **Barbeau et Garceau** pour prendre rendez-vous afin de vous établir un devis écrit!

Frais de devis: 25,00\$*

* Le coût de ce devis sera déduit du total des frais si vous faites effectuer le travail.

ACHETONS MEUBLES ANTIQUES.

Le CHIC à mon prix!

MAXI
MEUBLES

Barbeau & Garceau
435, Principale, St-Donat
424-2133



Soirée "On joue aux cartes"

TOUT EST GRATUIT
Dimanche 14 février de
7h00 à 10h00

- Sous-sol de l'église
- café • jus • beignes
 - prix de présence
- 10h00 goûter

Vous n'aimez pas les cartes?
Apportez votre jeu de société... **MAIS VENEZ!**
c.p.p. St-Donat
424-3030 424-2577

VOUS VOULEZ BAISSER VOS COÛTS DE CHAUFFAGE?

Bi-énergie
nouvelle.

Baissez vos coûts de
chauffage

**NOS PRIX
SONT
IMBATTABLES**

Subventions
disponibles pour
particuliers de
1 000\$ à 3 000\$

**MARCEL VILLENEUVE
INC.** Entrepreneur électricien

- Industriel • Commercial
- Résidentiel • Service
- 24 hres • Ingénieur
- Technicien

471 Allard, C.P. 143
St-Donat J0T 2C0
Tél.: 424-2571 Fax: 424-3817

Première campagne d'envergure à la Fondation médicale des Laurentides

La Fondation médicale des Laurentides, organisme de soutien financier pour le Centre hospitalier Laurentien, de Sainte-Agathe, entreprend cette année sa première campagne de financement d'envergure. L'objectif visé est de 275 000 \$.

Préalablement à cette première campagne publique de financement qui se déroulera à comp-

ter du 1er mars prochain, le personnel et les médecins du Centre hospitalier ont décidé de lancer dans leur propre milieu une campagne interne dont l'objectif est de 50 000 \$, somme qui s'intégrerait dans l'objectif général.

On sait qu'il n'est plus possible de ne compter que sur le gouvernement pour répondre aux besoins grandissants en

équipement dans le cadre d'un hôpital qui se veut moderne. Depuis sa création il y a deux ans, la Fondation a collaboré à l'achat d'équipement médical au Centre pour près de 170 000 \$ grâce aux généreux donateurs. À l'appui des organismes de la région et de plusieurs activités bénéfiques, comme les soirées rock and roll à Saint-Donat.

Comme l'a souligné

la directrice générale de la Fondation lors du lancement de la campagne, « nous ne désirons pas en faire un argument public afin de ne pas pénaliser de quelque manière toute cause humanitaire; mais il faut souligner que 100 % de la levée de fonds sera consacrée à acheter des équipements médicaux à notre hôpital pour servir les gens de chez nous. »

Nouveau commissaire à St-Donat

La Commission scolaire des Laurentides annonce l'élection du nouveau commissaire du quartier 07, qui comprend le territoire de la municipalité de Saint-Donat.

Il s'agit de M. Denis Garceau qui a été déclaré élu, au terme de la période de mise en candidature tenue le dimanche 10 janvier dernier. Rappelons que cette élection a fait suite à la démission, à la fin de

novembre dernier, de M.



Denis Garceau.

Charles Rohidoux, dont le mandat devait expirer

en novembre 1994.

M. Garceau est bien connu dans le milieu scolaire de Saint-Donat puisqu'il a été membre à la fois du comité d'école et du conseil d'administration de l'école Sacré-

Coeur, qui regroupe aussi les écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Sainte-Bernadette. Son mandat arrivera à échéance lors de la prochaine élection générale prévue pour novembre 1994.

La pastorale scolaire au primaire de Saint-Donat

Cette année à l'école

primaire de Saint-Donat (écoles Notre-Dame-de-Lourdes et Ste-Bernadette), vivre la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ ressuscité prend un sens bien particulier et se traduit par une phrase-clé: « Vas-y l'es capable ».

C'est la confiance dans les autres, dans la vie, dans la Bonne Nouvelle que nous voulons privilégier. Nos activités en pastorale se sont donc orientées dans ce sens.

• Une chorale pour le 2e cycle: Vas-y l'es capable de t'engager à la suite de Jésus.

• Les boîtes de l'UNICEF et la nourriture non périssable pour le dépannage de l'Arche du Nord: Vas-y l'es capable de partager.

• La Fête des sacs d'école à l'église: Vas-y l'es capable de réussir ton année scolaire.

• Liturgie de la Parole en préparation à Noël « Dieu parmi nous l'Emmanuel »: Vas-y l'es capable de célébrer Jésus qui vient.

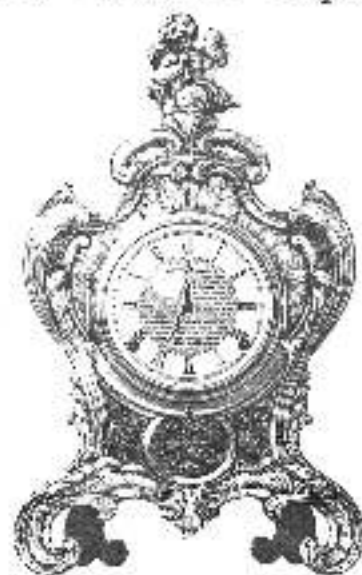
• Lors de sa visite pastorale, Mgr Gratton et des membres de la Famille Myriam rencontrent nos enfants à l'école: Vas-y l'es capable d'accueillir et de mieux connaître ton évêque.

Nous avons réalisé tout cela grâce à la collaboration de la direction et du personnel enseignant. Ensemble, nous sommes capables de vivre les valeurs évangéliques et de les partager avec les enfants. D'autres activités sont en marche pour 93.

**Ginette Poirier
Normand**
animatrice pastorale

Horlogerie du Nord

• vente • service • réparation



**OUVERTURE
PROCHAINE...**

353 rue Principale
St-Donat

De nouvelles exigences concernant l'initiation sacramentelle des enfants

En juin 1983, l'Assemblée des évêques du Québec publiait de nouvelles orientations concernant la préparation des enfants aux sacrements. De ces orientations se dégagent certaines exigences et une redéfinition du rôle des parents, de l'école, de la communauté.

La société étant devenue pluraliste, le vécu de foi et la pratique religieuse ne sont plus basés sur le modèle de la famille chrétienne d'autrefois. L'école ne peut plus proposer automatiquement les sacrements à tous les enfants.

Elle assure donc, pour les enfants qui y sont inscrits, un enseignement moral religieux (catéchèse).

En général, l'enfant est prêt pour le pardon et l'eucharistie à la fin de sa 2e année scolaire, et après sa 5e année pour la confirmation. Mais la célébration d'un sacrement n'est plus reliée à un degré scolaire, et la préparation immédiate à ce sacrement ne se fait plus à l'école.

La prise en charge de cette préparation revient dorénavant aux parents et à la communauté. Se fondant

sur les directives diocésaines, la documentation pastorale et le matériel pédagogique proposé, il revient à chaque paroisse de choisir:

- 1- le type de préparation aux sacrements;
- 2- les modalités d'inscription;
- 3- les dates des rencontres et des célébrations.

Nous avons opté pour la formule où les parents préparent eux-mêmes, à la maison, leur enfant, puis ce dernier participe à des rencontres de groupe où il vit avec d'autres jeunes une ex-

périence de prière et d'approfondissement de sa relation à Jésus, en lien avec le geste qu'il désire poser.

Des adultes, que l'on nomme «catéchistes», acceptent, au nom de la foi en Jésus-Christ, de suivre une certaine formation pour aider les parents et les enfants à faire ce cheminement.

La paroisse, par le biais du feuillet paroissial, d'affiches, de Télécable St-Donat et de l'annonce lors des célébrations eucharistiques, a invité les parents concernés à une rencontre

d'information à laquelle 20 parents ont assisté.

Les rencontres de parents ont débuté le 11 janvier, et celles des enfants, le 25. L'animatrice de pastorale, le curé et deux catéchistes ont réuni deux groupes de 10 parents, et six catéchistes rencontrent les enfants par petits groupes de six ou sept.

Les parents dont l'enfant n'est pas inscrit pour cette session et qui désirent entreprendre la préparation doivent remplir une fiche au presbytère, et dès qu'il y aura un nombre suffisant d'inscriptions, nous formerons un nouveau groupe.

Tout changement fait un peu peur et provoque souvent des réactions négatives, mais comme partout ailleurs, il y a des contraintes et des échéances à respecter. Parmi ces contraintes se trouve l'aspect monétaire. Une contribution est demandée aux parents; elle

couvre les frais de papeterie, le matériel pour les activités, le cahier de l'enfant et le guide des parents. La fabrique n'a malheureusement pas les moyens d'absorber ces frais.

N'oublions pas que la célébration des sacrements fait partie de la foi; personne ne peut vraiment remplacer les parents dans ce rôle d'éducateur de la foi.

Gertrude L. Mially
comité d'initiation sacramentelle

Grand-père ou grand-mère te raconte...

Dans un projet d'accompagnement à l'animation du milieu scolaire, des grands-parents se sont envolés vers le monde de l'imaginaire. Jeannine P.-Aubin, Jean-Charles Aubin, Madeleine Gagnon, Doris

Rousseau et Paul-Émile Riopel étaient nos grands-parents autour desquels les enfants des premières et deuxièmes années se sont regroupés pour entendre raconter de merveilleuses histoires.

En voyageant d'un

point à l'autre dans la bibliothèque, les enfants retrouvaient de nouvelles atmosphères.

Une collation a suivi les contes pour en faire une activité dont ils se rappelleront.

Merci à nos grands-

parents, Rachel Couto, Madeleine Saint-Amour, Agathe Saint-Georges et Audrey Marion pour cette belle concertation.

Louise Beaudry
Cardinal



Grand-maman Madeleine Gagnon en pleine action. Les livres ne manquent certes pas, pour le bonheur de tous.



Grand-papa Paul-Émile Riopel et Madeleine St-Amour (2e année) entourés des enfants.

Sport et danse à la M.D.J.

Deux conférences ont eu lieu pendant le mois de janvier à la Maison des Jeunes de Saint-Donat sur la sensibilisation de la drogue avec visionnement de diapositives. À la fin de chacune des rencontres, on a échangé diverses idées sur le sujet.

Le 13 janvier dernier, 45 personnes se sont rendues au Forum de Montréal pour assister à une partie de hockey. Ce fut très agréable et tous ont apprécié.

En ce qui concerne le curling, plusieurs tournois sont présentement en cours. De plus, une ligue d'inpro

doit voir le jour au mois de février. C'est à suivre!

Pour les mordus de danse et de musique, des groupes de Hard Rock et de Heavy Metal viendront nous visiter à la Maison des Jeunes. Des danses auront également lieu durant le mois de février, toujours à

la Maison des Jeunes. Enfin, n'oubliez pas de vous procurer votre carte de membre au coût de 10\$. On peut faire des économies. À bientôt tout le monde!

Annie Pelletier

Un plus grand choix de montures dans une nouvelle salle de montre vous attendent chez votre optométriste.

Afin de mieux vous servir, le bureau sera ouvert les Samedi de 9h à 12h., et ce, dès le 20 février prochain. Appelez sans tarder pour fixer votre rendez-vous!

Examen de la vue

Vente et réparations de lunettes
Vente et ajustement de verres de contact
(souples, à port prolongé ou quotidien)

Toutes nos prescriptions sont conçues par des professionnels!

Pierre Villeneuve o.d.

Optométriste

Afin d'y voir plus clair!

Au service de la population de St-Donat depuis 18 ans.
519-A rue Principale St-Donat, 424-3181 (Ste-Agathe 326-0205)

J'ai un REER qui travaille avec brio!

Demandez-le!

Si vous cherchez un REER qui consacre personnellement à vos besoins, à vos besoins et à vos ambitions... sachez que les REER personnalisés de votre caisse Desjardins offrent la gamme de REER la plus complète qui soit sur le marché.

La caisse populaire Desjardins

J'ai été bien conseillé!

ÉPARGNE et PLACEMENT Desjardins REER

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Le mot du maire de NDM



De randonnée du maire à Saint-Donat

Inauguration du pont au lac Croche,

• Mercredi le 10 février 1993 •
Départ 9h30 au Parc des
Pionniers

• Dîner 13h30
à l'Auberge St-Guillaume
coût: 20 00\$

Menu:
Tourtière du Lac St-Jean
Soupe au pois
Dessert du jour

Pour plus d'informations
communiquez au 424-7988

Bienvenue à tous!



Mon message sera essentiellement des activités qui se dérouleront à Notre-Dame-de-la-Merci tout au long de ce mois-ci.

Le 6 février: Ce sera la journée du Club de motoneige qui s'appellera «La Merci en Folie», et plusieurs activités se dérouleront tout au long de cette journée. Entre autres, le dîner et le souper Spaghetti, et cette journée se clôturera par une danse. Participez en grand nombre. Venez encourager les dirigeants du Club de motoneige.

Le mois passé, je vous parlais de bénévoles et je ne crois pas avoir oublié ceux qui, par leur travail et de nombreuses heures de bénévolat, font de ce Club un succès. La seule ombre au tableau cette année est le manque de neige, mais l'hiver n'est

pas terminé et nous pouvons encore espérer. Par les années passées, la Municipalité ne s'était pas beaucoup impliquée dans cette activité mais depuis trois ans, nous tentons notre possible pour aider du mieux que l'on peut. Il ne faut pas oublier que la motoneige est pour plusieurs une industrie florissante et qu'il ne faut pas la mettre de côté. Alors, bonne chance au président, M. André Archambault, ainsi qu'à Mireille et Jacques Levasseur et à tous les travailleurs bénévoles. Encore une fois, le bénévolat bat son plein à Notre-Dame-de-la-Merci.

Le 13 février: Une soirée est organisée par le Club Optimiste pour fêter la St-Valentin. La danse aura lieu à la Salle communautaire de Notre-Dame-de-la-Merci et à cette occasion, on fêtera l'une des nôtres, Mme Sylvie Cotton, dont les parents demeurent depuis plusieurs années au Lac Arthur, qui se présente comme duchesse à la «Fête des Neiges de Lanaudière», qui se tien-

dra les 12, 13 et 14 mars prochain. Mme Cotton est commanditée par le commerce Jean Riopel, à Notre-Dame-de-la-Merci. M. Yves Brisson, gérant de ce commerce dans notre municipalité, est comme beaucoup d'autres personnes à avoir confiance; il encourage donc les autres commerçants à s'impliquer pour faire connaître Notre-Dame-de-la-Merci dans Lanaudière.

Nous vous invitons en grand nombre à cette fête du 13 février prochain. Venez rencontrer et encourager notre duchesse Sylvie et qui sait, elle sera peut-être la future Reine. Bonne chance Sylvie!

Le 20 février: Une première à Notre-Dame-de-la-Merci. La randonnée du maire (organisée par le Club de motoneige). Tous les motoneigistes sont invités à participer. Le départ aura lieu vers 10h30 au restaurant Gai-Luron. L'itinéraire est le suivant: visite de tous les sentiers avec arrêts à plusieurs endroits, dont un au restaurant du lac Blanc à

Notre-Dame-de-la-Merci. Je tiens à remercier Mireille et Jacques Levasseur qui se sont occupés de me trouver une motoneige et un habit pour la circonstance. En conséquence, un merci spécial à M. Michel Vaillancourt, de M.V. Location, de St-Donat, qui me prête gracieusement pour cette journée l'habit et la motoneige. Vous voyez une preuve qu'encore une fois: si on veut, on peut s'entraider. Avis à ceux et celles qui aimeraient participer à cette randonnée et qui n'ont pas de motoneige: M. Michel Vaillancourt se fera un plaisir de vous en louer une pour cette journée et pour toute autre occasion.

Cette journée de randonnée se clôturera par un souper canadien au restaurant Gai-Luron. Même si vous ne participez pas à la randonnée, venez quand même vous joindre à nous pour le souper. Des billets sont en vente.

Vers 20h00, au restaurant Gai-Luron, une personne de N.D.M. sera honorée après le souper. Afin de marquer le 125^e anniversaire, une médaille lui sera remise par le député de Laurentides, M. Jacques Vien. Ne

manquez pas cet événement.

En terminant, je vous rappelle que je suis toujours au poste et je suis présent au bureau les mercredis et vendredis en avant-midi. Je continuerai à piloter les dossiers en cours en collaboration avec les membres du Conseil. Le plus important est le dossier de la voirie qui nous a été transféré.

Voici la liste des comités formés pour 1993:

- Cécile L. Lavoie, maire suppléant: Culture et administration (bibliothèque);
- Edmond Charron: Transport routier;
- André Lapiere: Protection civile et sécurité publique;
- Jean-Paul Richard: Sanitaire, communication, publicité;
- Alain Lalonde: Aménagement et urbanisme;
- Gérard Messier: Loisirs.

Ne pas oublier la St-Valentin, le 14 février. Pour la fête des cocus, n'oubliez pas votre conjoint. Bonne fête à tous les amoureux et bon mois de février à tous.

Le maire
André Dupuis

CLUB MOTONEIGE SAINT-DONAT

1992

Les directeurs du Club Motoneige
St-Donat vous disent un Grand Merci
pour votre générosité au Blitz 92-93



1993

BRAVO! 8 127\$

Altitude Communications
Appats St-Gabriel
Armoires Deslauriers
Assurances Godard, Lafrenière, St-Amour
Atelier d'usinage St-Donat
Auberge Gaudet
Auberge La Cuillère à Pot
Auberge St-Guillaume
Auberge Villa Gillaine
Auberge Havre du Parc
Autobus du Lac Archambault
Avocat Robert Malo

Banque Nationale
Bar Pub Chez Fuller
Base de Plein Air "La Perdrière"
Boulangerie St-Donat
Boutique Aux Présents
Boutique Dessous Plus
Boutique Jacqueline Angers
Boutique V.S.
Boutique de ski Mt Garceau
Brasserie Hayes

Caisse Populaire
Camping St-Donat
Carrosserie Maurice Lamarche
Centre de location St-Donat
Centre de pompes St-Donat
Centre de ski Mt Garceau
Centre vidéo des Laurentides
Chambre de commerce St-Donat
Comptables Maffette Maheu
Condos cimes
Construction Alain Bertrand
Construction Roger Deroy
Construction Claude Hayes
Construction Bernard Legault
Construction Denis Simard
Crémérie St-Donat

Dépanneur Boni Soir
Dépanneur du Lac Croche
Dépanneur L'Oasis
Dépanneur Michel Forget
Dépanneur Marthe Raymond
Domaine des Sources
Duo Design

Entreprises électriques St-Donat
Épicerie Maurice Charbonneau
Épicerie H. Pottle
Escompte Bédard et Bédard
Excavation Victor Granger
Excavation Bernard Lambert
Excavation R. Lègare
Excavation Michel Vaillancourt

Fleuriste St-Donat

Garage A.D.R. Électrique
Garage Rémi Lafleur
Garage Marcel Lafleur

Garage Mécanique L.P.G.
Garage Gabriel Robert
Gaz Bar Calex
Gaz Propane Bellefleur

Hôtel Manoir des Laurentides

Immeubles R.J. Lavoie et Ass.
Immeubles Léger
Immeubles Uni
Immeubles du Village
Imprimerie Michel Boissy
Imprimerie Ouareau
Imprimerie Maurice Simard
Isolation Michel Mercier

Jovibec

Lalforest "couvre planchers"
André Lord

Maison Robidoux
Marché A&P Thérien
Matériaux de construction J.P.G.
Matériaux de construction Jean Riopel
Motel Le Fleuron
Motel St-Amour
Municipalité de St-Donat

Notaire Campbell
Notaires Raymond & Sigouin

Pétroles Amical
Pharmacie Allard & Gagnon
Pièces d'auto Julien Boudreau
Produits Alimentaires Galaxie

Quincellerie Claude Desrochers

Restaurant Chez Hayes
Restaurant Chez Henri-Paul
Restaurant Crêperie Maison blanche
Restaurant La Petite Suisse
Restaurant Le Donatien
Restaurant Le Pionnier Gourmand
Restaurant Monsieur Pizza St-Donat
Restaurant Pizzeria St-Donat
Restaurant Resto-Bistro du Coin

Salon Brisson coiffure homme
Salon coiffure Eclair
Salon Lorrains
Salon Coiffure Mode
Salon Nature-elle
Services Plans Décor
Yvon Simard "briqueteur"
Station service Crevier
Sport & Marine M.V.
St-Donat Marine

Transport Jacques Charette

Vidéo R.C.
Fernand Villeneuve



Randonnée du Club de l'Âge d'Or de NDM

par Jacques Levasseur
collaboration spéciale

Afin d'honorer son premier magistrat, le Club Motoneige Notre-Dame-de-la-Merci a décidé de célébrer, le samedi 20 février prochain, sa première Randonnée du maire.

invitent donc tous les motoneigistes à se joindre à eux pour cette balade qui fera découvrir à tous les plus beaux sites de la région de NDM. La randonnée se terminera en soirée par un souper bien de chez nous servi par le restaurant Gai-Luron. Le coût du billet est de 10 \$, et l'on réserve au 424-5138.

Soulignons que le 20 janvier dernier, le Club recevait la visite de représentants de Plannord, dépositaire des produits Bombardier industriel qui venaient présenter la surfaccuse BR 160, un matériel qui pourrait faire son apparition sur les sentiers de la région.

Le secrétaire du Club de l'Âge d'Or de Notre-Dame-de-la-Merci, M. Léo Gagnon, annonce qu'il y aura un voyage organisé à l'Auberge du lac Etchemin, dans la Beauce, les 25, 26 et 27

mai prochain. Le prix est de 215 \$ pour les membres et de 230 \$ pour les non-membres.

Pour réservation et dépôt, on est prié de contacter, avant le 25

mars, Mme D. Gagnon au 424-7993 ou Mme Rose Roy au 424-5459.

Par ailleurs, il y aura fête de la St-Valentin avec souper dansant à la salle communautaire le

11 février, à 18h00. L'admission est de 10 \$.

Les bingos de février auront lieu les 4 et 8 à 13h00. La soupe de l'unité est prévue pour le 25 février à midi.

Danse de la St-Valentin

Le Club Optimiste de Notre-Dame-de-la-Merci invite tous les amoureux de 18 à 88 ans à venir passer la soirée du 13 février à la Salle communautaire, au 1948, chemin NDM, à partir de 20h00.

Dans le cadre de la St-Valentin, pour accueillir

Sylvie Cotton, duchesse de Notre-Dame-de-la-Merci au Week-End Blanc, les organisateurs ont pensé donner à la salle un air du Sud. On se pensera sous les tropiques (le sable en moins...).

L'animateur bien connu Michel Saucier et

sa disco «Solution party» assure les organisateurs que les participants ne resteront pas assis bien longtemps! De nombreux prix de présence seront tirés. L'admission n'est que de 5 \$. Permis de la SAQ. Pour information: 424-5854 ou 424-7551.

Des sous pour les organismes de loisirs

Le Festival Socio-culturel de Lanaudière propose aux organismes de la région un projet de financement qui peut s'avérer très intéressant. En effet, ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du 20^e anniversaire du Festival, consiste en la vente de bougies, une façon originale de fêter son anniversaire.

Les responsables de l'organisme croient que ce mode de financement sera bien reçu du public. Après tout, les bougies, c'est toujours utile. Pour de plus amples informations: 759-1700.

Vous êtes toujours gagnants chez...

MARCHE RICHELIEU

***** G a g n a n t s *****

certificats cadeaux de 25,00\$ durant la promotion de novembre

- Johanne Légaré
- Huguette Légaré
- Jean Labarre
- Mme Dussault
- Isabelle Aubin

Dans le cadre de la promotion de décembre "du Porc au menu!!! s.v.p"

Madame Louise Rocque chemin St-Guillaume à St-Donat a mérité 500\$ en bon d'achat chez Richelieu

Participez à notre concours actuel:
3 000\$ en bon d'achat
dans la région nord de Montréal

380, Principale, St-Donat, 424-2072

LE WEEK-END BLANC

Saint-Donat



Sous la présidence d'honneur de Monsieur André TOTO Gingras

12 au 14 mars 1993

ACTIVITÉS AU PARC DES PIONNIERS AU LAC ARCHAMBAULT

Championnat Lanaudière de traîneaux à chiens, bourses totalisant 10 000\$

Admission gratuite aux festivités familiales: "Viens patiner avec..., hockeyballe, glissade, etc.

Couronnement de Miss Lanaudière le 13 mars à 20 heures

Pour information: 1-819-424-2833

Demandez la programmation

Au profit de la Chambre de commerce de Saint-Donat Saint-Donat fait partie de la région touristique de Lanaudière.

Inter-Association

Les résidents secondaires et les élections municipales

Le droit de vote des résidents secondaires au niveau municipal requiert que l'on apporte quelques explications sur le mode de suffrage restreint, qui s'applique aux «domiciliés», et le mode de suffrage restreint, lequel s'applique aux «résidents secondaires», selon le porte-parole de l'Inter-Association, M. Pierre Bourassa.

Au sens de la Loi provinciale sur les élections et les référendums

dans les municipalités, toute personne «domiciliée» à Saint-Donat depuis 12 mois est habilitée à voter aux élections municipales. Ce qui veut dire que tous les domiciliés donationnels, sans restriction, sont soumis au mode de suffrage universel.

Par ailleurs, les «résidents secondaires» donationnels sont considérés uniquement comme propriétaires d'un immen-

ble. À ce titre, dit M. Bourassa, ils n'ont droit qu'à un vote par résidence secondaire. Les résidents secondaires sont donc soumis au mode de suffrage restreint.

De plus, dans le cas d'une résidence secondaire appartenant à des copropriétaires, seul le copropriétaire désigné à cette fin a le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de propriétaire (nomination par

procuration).

La procuration

De plus, pour ajouter un obstacle additionnel, selon l'Inter-Association, la procuration doit être transmise au président d'élection au plus tard le 35e jour précédant celui fixé par le scrutin.

En résumé, les Donationnels ont droit à un vote par personne tandis que les résidents secondaires n'ont droit qu'à un vote

par immeuble, ou résidence.

M. Pierre Bourassa insiste que majoritairement à Saint-Donat en tant que payeurs de taxes foncières, et payant des

taxes tout comme les domiciliés, les résidents secondaires sont restreints dans leur droit de vote.

L'Inter-Association entend soulever cette

question, car il s'agit, selon elle, d'un droit fondamental en démocratie, soit le droit pour celui ou celle qui paie des taxes d'être représenté équitablement.

Prochaine rencontre des diabétiques

Mme Cécile Lampron, porte-parole du Regroupement des diabétiques de Montcal-Jolimont, annonce que la prochaine rencontre du mois aura lieu au CLSC Jolimont, 8161, route 125, à Chertsey.

Tous sont bienvenus. Le sujet à l'ordre du jour: Aspects psychologiques du diabète.

Conférences sur le sens de la vie

Les conférences publiques, organisées par le Mouvement du Graal et présentées par M. Yvon Drolet, reprendront bientôt pour le premier semestre de l'année 1993.

Sur la base des valeurs spirituelles apportées par l'oeuvre «Dans la Lumière de la Vérité», Message du Graal, M. Drolet traitera de plusieurs questions telles: Pourquoi toutes ces inégalités entre les êtres humains? Quelles forces nous permettent de conduire notre destinée? Que se passe-t-il après la mort? Quel est le sens véritable de la réincarnation, du karma et de l'arnation?

Pour recevoir gratuitement le calendrier des conférences, communiquez au 430-8688 ou à l'adresse suivante: C.P. 72, Ste-Thérèse, Qc J7E 4H7.

vacances **air Transat**
RÉSERVEZ TÔT
ET ÉCONOMISEZ
EUROPE 1993

PARIS NICE TOULOUSE NANTES BALE LYON LONDRES

CLUB TRANSAT: 75\$ PAR SEGMENT

MONTRÉAL
PARIS
 MONTRÉAL
442\$

MONTRÉAL
LONDRES
 MONTRÉAL
438\$



METRO NORD AGENCE DE VOYAGE
 METRO NORTH TRAVEL AGENCY
 DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

52, rue St-Vincent
 Ste-Agathe-des-Monts
 Montréal:
 (514) 848-7175
 Ste-Agathe
 (819) 326-8838
 (frais vras acceptés)



Carrosserie St-Donat Inc.
 Débosselage peinture soudure

Spécialités: auto, camion
 bateau, motoneige

“Venez nous voir, l'estimation est gratuite”

• véhicules de courtoisie •

1887 Rte 125 sud
 (face au Mont La Réserve) St-Donat
Alain Mapp, prop. 424-2788

PROMOTION DE FÉVRIER

SUPER PROMOTION
 FAITES LE PLEIN D'ESSENCE ET
 OBTENEZ VOTRE LAVE-VITRE
GRATUITEMENT

Shell **vous aide!**



MÉCANIQUE L.P.G. INC.

176, Rue Principale St-Donat 424-2493



Triathlon d'hiver de Mont-Tremblant le 28

Dans le cadre des «Folies d'hiver de la région Mont-Tremblant», un événement d'envergure provinciale est prévu au calendrier des activités. En effet, aura lieu le dimanche 28 février prochain, le Triathlon d'hiver de Mont-Tremblant.

On attend pour cette occasion plus de 300 participants venant d'un peu partout à travers le Québec. Les concurrents pourront s'inscrire de façon individuelle ou par équipe. Les trois épreuves prévues à ce triathlon sont le slalom géant sur les pentes de la Station

Mont-Tremblant, le ski de fond sur les sentiers du Centre de ski de fond Mont-Tremblant/Saint-Jovite, et finalement, une épreuve de patinage de vitesse sur l'anneau de glace du lac Mercier, au village de Mont-Tremblant.

Afin de mousser la participation par équipe, les organisateurs ont formé une équipe de rêve composée des champions suivants: Pierre Harvey en ski de fond; Gaétan Boucher en patinage de vitesse, et bien sûr, Peter Duncan pour le slalom géant.

Attention aux photographes ambulants

Des photographes ambulants font actuellement la tournée de certains centres d'accueil, des H.I.M. pour personnes âgées, des clubs de l'Âge d'Or, etc., en offrant leurs services. Quelques-uns d'entre eux abusent des personnes âgées en leur proposant des photos non conformes aux exigences de la Régie de l'assurance maladie et en facturant celles-ci à des prix supérieurs à la normale.

Le Centre Communautaire Personnes Âgées de Joli-Mont conseille d'être prudente en se renseignant avant de faire affaires avec ces personnes.

Solution de premier ordre
Bagnat, Lise Bédard
(Boucherville)

MOT-MYSTÈRE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | J | A | M | B | E | N | E | M | O | D | B | A |
| 2 | O | O | C | O | U | D | E | E | C | T | O | V |
| 3 | U | P | I | Q | E | P | L | H | E | E | U | A |
| 4 | E | Z | U | N | A | U | E | H | H | T | C | N |
| 5 | L | E | U | U | T | V | G | E | C | E | H | T |
| 6 | L | N | L | O | E | U | N | N | N | E | E | B |
| 7 | I | E | R | U | N | I | R | Y | A | L | T | R |
| 8 | V | F | X | S | R | E | I | E | H | L | E | A |
| 9 | E | Q | R | T | E | L | G | N | O | I | L | S |
| 10 | H | U | I | O | C | U | I | S | S | E | L | O |
| 11 | C | O | V | E | N | T | R | E | E | R | O | D |
| 12 | P | I | E | D | E | T | A | L | P | O | M | O |

* Seules acceptées uniquement les courses de journaux.
Gagnez la chance de gagner 10 \$ en envoyant au Journal votre bonne réponse. Tirage au sort tous les mois parmi les bonnes réponses reçues.

Les spéciaux

SAMSUNG

NOUVEAU

SAMSUNG

Télécouleur 26 po. STÉRÉO CT-6330

- Réception stéréo MTS et décodeur SAP incorporés
- Affichage des fonctions à l'écran
- Entrée audio/vidéo
- Sortie audio variable
- Télécommande complète

549\$

NOUVEAU

SAMSUNG

Télécouleur 21 po. STÉRÉO CT-5330

- Réception stéréo MTS et décodeur SAP incorporés
- Affichage des fonctions à l'écran
- Entrée audio/vidéo
- Télécommande complète

399\$

NOUVEAU

SAMSUNG

CT 3351
Télécouleur 14 po
Affichage à l'écran
Remote control
Garantie 3 ans
Pièce main d'oeuvre

249\$

Centre Vidéo des Laurentides
494 Principale, St-Donat
424-3344

MERCI ST-DONAT!

Grâce à vous, cher client, DESROSIERS FORD a connu une année 1992 des plus extraordinaires;

SURVEILLEZ-NOUS BIEN

1993

sera encore plus époustouflant!

150%
d'augmentation des ventes

LE LEADER DES PRIX!

Desrosiers
FORD
Ste-Agathe

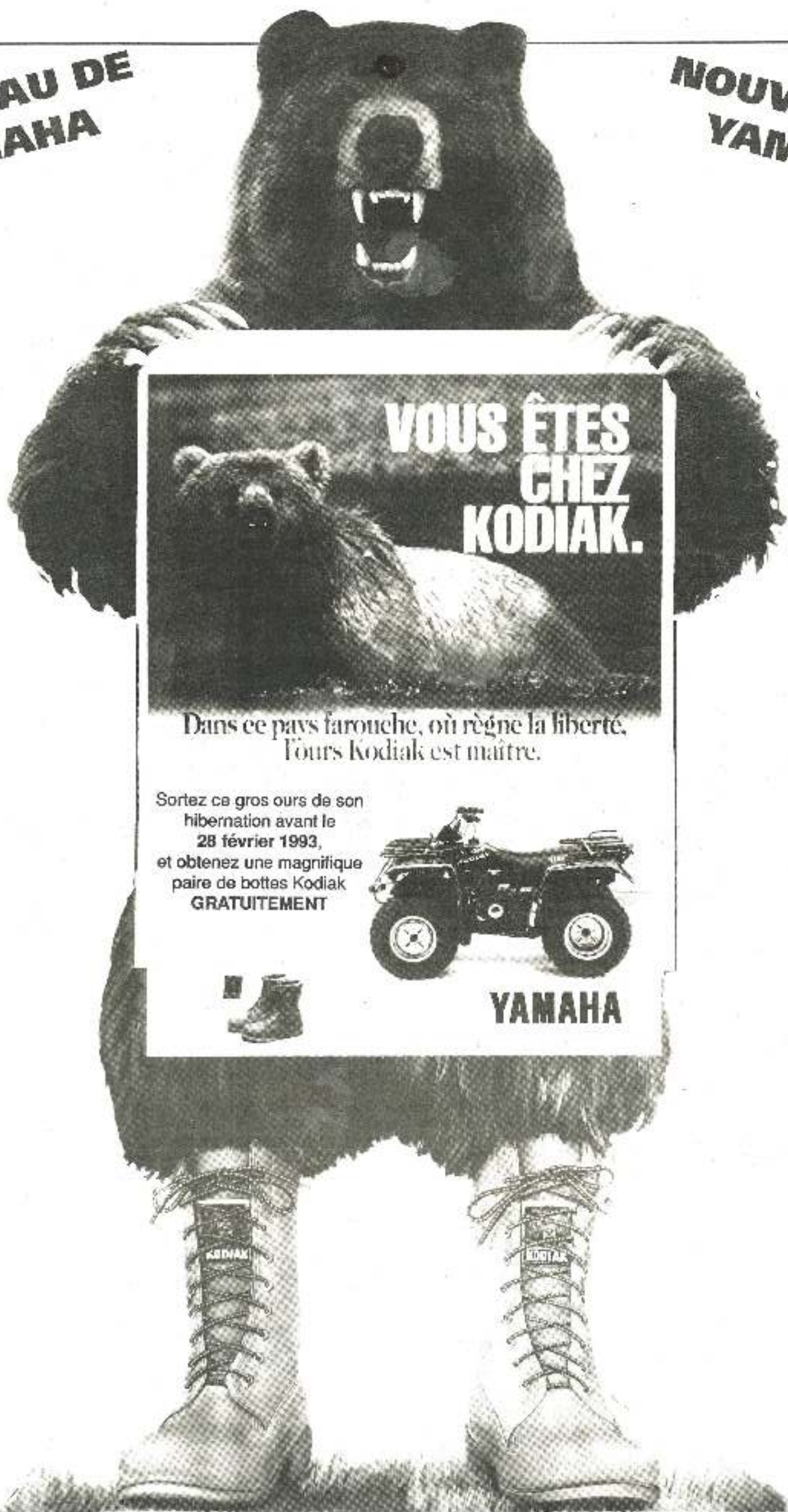
Dépositaire
véhicule
Starecraft

Venez voir pourquoi nous sommes

90, boul. Morin (rte 117)
(819) 326-8944
1-800-567-6702

**NOUVEAU DE
YAMAHA**

**NOUVEAU DE
YAMAHA**



**VOUS ÊTES
CHEZ
KODIAK.**

Dans ce pays farouche, où règne la liberté,
l'ours Kodiak est maître.

Sortez ce gros ours de son
hibernation avant le
28 février 1993,
et obtenez une magnifique
paire de bottes Kodiak
GRATUITEMENT



YAMAHA

SPORT & MARINE M.V. INC.

1108, rue Principale, Saint-Donat
(819) 424-3433

Journal Altitude

2^e cahier • février 1993

Toute la différence
2788, rte 125
Saint-Donat
(819) 424-7686



Havre du Parc auberge

Une double reconnaissance pour Georges L'Allier, de Chertsey

Très actif au sein des aînés de Chertsey et région, M. Georges L'Allier recevait le 25 janvier dernier deux médailles commémoratives de deux paliers de gouvernement en reconnaissance de ses multiples activités pour ses concitoyens.

Au cours d'une réception tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le député fédéral de Laurentides, M. Jacques Vien, au nom du Gouverneur Général du Canada, une médaille commémorative à M. L'Allier pour ses réalisations au sein de sa communauté.

Puis ce fut au tour du

maire de Chertsey et préfet de la MRC Matawinie, M. Guy Leclerc, de remettre à l'illustre citoyen une décoration de la municipalité, faisant de M. L'Allier l'homme de l'année parmi les siens.

Rappelons que le gouvernement canadien a créé une médaille commémorative pour souligner le 125^e

M. et Mme L'Allier entourés du maire et préfet Guy Leclerc et du conseiller Guy Guinot.

En médaillon, M. L'Allier recevant la décoration du gouverneur général des mains du député Vien.



anniversaire de la Confédération du Canada, dans le but de récompenser et reconnaître les Canadiens et Canadiennes de différentes sphères d'activité qui ont contribué, de façon significative, au bien-être de leurs concitoyens.

M. L'Allier s'est investi de façon dynamique dans le dossier des personnes âgées en fondant un organisme local, le TAC (l'roi-

tième Âge de Chertsey), affilié à l'Association québécoise de retraités (AQDR). MM. Vien et Leclerc ont loué, devant une importante assistance, celui qui s'est dévoué et poursuivi son inlassable travail pour le bien-être de la population aînée de Chertsey. Le Journal Altitude est fier de compter M. L'Allier parmi ses fidèles collaborateurs à la rédaction.

Une médaille commémorative à Roger Bédard, d'Entrelacs

Le député fédéral de Laurentides, M. Jacques Vien, s'était rendu le 27 février au Centre d'accueil Heather, à Rawdon, pour remettre, au nom du gouverneur Général du Canada, une médaille commémorative à M. Roger Bédard, citoyen d'Entrelacs, pour sa participation et ses réalisations au sein de sa communauté.

Le gouvernement a créé une médaille commémorative pour souligner le 125^e anniversaire de la Confédération du Canada, dans le but de récompenser et reconnaître les Canadiens de différentes sphères d'activité qui ont contribué de façon significative au bien-être de leurs concitoyens, au sein de leur communauté ou au Canada.

Âgé de 76 ans, M. Bédard s'est investi dans presque toutes les organisations communautaires d'Entrelacs. Dynamique, efficace et bon conseiller, il a été secrétaire-trésorier de la Fabrique, des Optimistes et de la Corporation du Centre communautaire et culturel de la ville.

Animé du désir de servir la population, il a siégé comme conseiller municipal pendant plusieurs années, a fondé le Club de Chasse et Pêche et est membre des Chevaliers de Colomb du conseil de Sainte-Adèle.

M. Vien a félicité chaleureusement le récipiendaire pour ses actions méritoires, en présence des membres de la municipalité, et il n'a pas manqué de souligner le caractère énergique de celui-ci malgré une dure épreuve qu'il a subie dernièrement. «C'est avec fierté que je vous décerne cette médaille, car vous l'avez offerte à la population d'Entrelacs», a conclu M. Vien.



M. Roger Bédard recevant la médaille du 125^e anniversaire des mains du député Jacques Vien, en présence du maire suppléant d'Entrelacs Raymond Lévesque et du conseiller Paul Fournier.

***** PHOTO *****
ASSURANCE-MALADIE
PHOTO PASSEPORT
UN SEUL NUMÉRO:
424-2611 Place Monette St-Donat

Hélène Roche
AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR
Résidentiel, commercial, planification, rénovation
St-Donat: 424-3099 Outremont: 276-6239

VENTE ET RÉPARATION SUR PLACE
HEM Bijouterie
Horloges - montres - bijoux
Prop. Hélène, Thérèse et Jean-Claude Mitron
211, rue Principale, Sainte-Agathe-des-Monts J8C 1K5
(819) 326-8149

 **Déjà 5 ans!**
La Caisse Populaire de Saint-Donat est heureuse de souligner les 5 années de service de Mme Lyne Charbonneau



M. Jean Lavoie, président de la caisse populaire; Mme Lyne Charbonneau; M. Léonard Bertrand, administrateur

Le 1^{er} décembre 1987, Mme Lyne Charbonneau accédait à un poste de caissière.

Elle a ensuite occupé les postes de réceptionniste et de préposée au secteur courant-administratif.

Son dévouement, son assiduité, son sens des responsabilités et sa jovialité sont là des raisons qui font de Lyne Charbonneau une très bonne collaboratrice.

La Caisse populaire de Saint-Donat est très fière de la compter dans son équipe et souhaite qu'elle s'y plaira encore longtemps.

Jeep Eagle CHRYSLER
CHRYSLER STE-AGATHE
700, Principale Ste-Agathe Sud
(819) 326-4524

Dodge Dodge Trucks CHRYSLER



Dakota 4x4 Super LE Club Cab



Colt Wagon AWD

POTINS • POTINS • POTINS • POTINS

Quand Lise recule avec son autobus, André ne tient plus en place. Il sort en vitesse pour surveiller la manoeuvre. Une simple déformation professionnelle, faut-il croire.

Momo a un nouveau lave-vaisselle installé de telle sorte que ça va lui permettre de dormir plus souvent... et plus longtemps l'après-midi.

Claude Lafleur a vu

dans le ciel de Saint-Donat la trace du jet qui n'avait plus de café de Colombie.

Bon anniversaire en retard à Suzanne Forget, à Lakeworth, de la part de «l'épère» Ro-

bert et tous les autres jeunes Donatien comme lui.

Méo agrandit son secteur vidéo, cesse d'exploiter sa buanderie et réintègre la crème glacée. Ça brasse chez lui.

Demandez au père Beudet de quel côté du pont de La Madone il faut pêcher. Pour 100 \$, il vous le dira peut-être. Il vous dira aussi combien vaut la livre de toutes les perchandes qu'il a pêchées à ce prix-là.

Alain Bertrand prépare de bons cafés brésiliens, surtout quand il invite Frank à une dégustation chez lui. Mais heureusement que Johanne est là pour dire que du lait, ça ne remplacera jamais la crème fouettée dans un tel café. Il faut que ça flotte.

Avez-vous senti le vent de changement qui s'annonce chez R.C. Vidéo? Il faudra le voir pour le sentir... avec Isabelle et Yves.

Où sont rendus les sous de la vente des oranges et pamplemousses au profit des jeunes de Saint-Donat?

Bon anniversaire à Nathalie Lamoureux, d'Entrelacs, qui a 16 ans le 7 de ce mois, et bonne chance dans ses cours de conduite automobile.

Vu sur les rayons de Provigo du Centre commercial Maisonneuve, à Montréal, des tartes de la Boulangerie St-Donat. Bon pain ne saurait mentir.

Un très joyeux anniversaire à Jean Lafortune qui a un an de plus le 25 février.

Nicole Lebel, de Chambord, ne vieillira pas cette année puisqu'elle est née un 29 février. Bon anniversaire quand même.

La saison des marins-gouins est précoce cette année. Ils ont volé dans

*Aux
Présents*

356
Principale
424-1431

Cadeaux
Bijoux - Papeterie
Décoration
Cartes de souhaits
Plan mise de côté
Bons d'achat

le Mont Garceau, aux Cimes, le samedi 23 janvier, mais ne piquaient pas encore.

Demandez à Madeleine Garceau ce que signifie une vente d'écoulement pour une Hongroise qui apprend le français. «Est-ce de l'eau qui a coulé sur les meubles?», a-t-elle dit.

À Chertsey, il faut demander à Albert comment il aime sa tarte au sucre. Et il saura vous dire ce qu'elle ne vaut pas si elle n'est pas de son goût.

Saint-Donat compte un nouveau coroner en la personne de Jean-Marc Hébert. Félicitations.

Raynald Lévesque, maire suppléant d'Entrelacs, doit avoir hâte de vieillir puisqu'il annonçait qu'il avait déjà 38 ans six jours avant son anniversaire le 1er février.

André Therrien remplace André Picard, dont le mandat venait à terme, sur le conseil régional de la BNC.

Le jumelage de la Matawinic avec le Vercors, en France, serait en sérieuse préparation actuellement. Les maires de Saint-Donat et de Chertsey et trois autres représentants de la MRC reviennent d'un voyage outre-mer à cet effet.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT ACTIVITÉS EN LOISIR



• FÉVRIER •

Maison de la culture

510, rue Desrochers - 424-3044

- Bibliothèque:

mardi - vendredi:

9h00 à 12h00

13h00 à 16h00

19h00 à 21h00

mercredi:

12h00 à 16h00

19h00 à 21h00

samedi:

13h00 à 16h00

- Heure du conte:

le 20 de 10h00 à 11h00

3 à 7 ans

2\$ / famille

- Club de lecture:

le 18 de 13h00 à 15h00

- Exposition de peinture:

Madeleine Gaudreau-St-Amour

22 janvier au 21 février

Heures d'ouverture de la bibliothèque

et le dimanche de 13h00 à 16h00

- Concours de dictée:

"Pêchez la coquille"

1er au 28 Int.: 424-3044

Club de bridge les jeudis en soirée de

19h30 à 22h30

Activités particulières

Motoneige:

"La randonnée du maire"

le 10 à 10h00

au Parc des Plonnières

Mont Garceau:

"Coupe Cavendish"

les 13, 14 et 15

*** À VENIR EN MARS ***

"WEEK-END BLANC"

à la Chambre de commerce

Centre civique

Paul-Mathieu

485, rue Desrochers

424-2866

Patrimoine libre:

mercredi: 15h15 à 16h15

vendredi: 15h15 à 16h15

Hockey libre:

mardi 15h15 à 16h15

vendredi: 15h30 à 17h30

N.B. Pour la semaine du 22

au 26 février, les activités

ci-dessus sont transférées

au Parc des Plonnières

Tournoi hockey mineur les

13 et 14

Tournoi de curling le 28

Club de curling tous les

lundis en soirée

Danse sur patins:

les 6 et 13 de 19h00 à

21h00

Réservations de glace:

424-2383

Parc des Plonnières

chemin Hector-Bilodeau

Patin libre

(marchette pour les petits)

Hockey libre

Château de glace

Glissade

Mascarade sur patins:

le 27 à 14h00

SKI DE FOND: "LA

DONATIENNE"

Chemin Hector-Bilodeau

"Soirée pleine lune":

le 6 à 19h30

7 km débutant

Inscription 20\$

à la Chambre de commerce

Mme Claudine Sénécal, directrice du service des Loisirs sportifs, a quitté son poste le 22 janvier dernier pour s'orienter à temps plein vers le milieu scolaire.

Elle a dirigé les dossiers des loisirs sportifs durant trois ans. L'équipe de la municipalité la remercie pour ses services et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle orientation.

Louise Beaudry Cardinal

Service socio-culturel

Programme national de certification des entraîneurs

Le Conseil régional de loisirs Lanaudière organise des stages de formation théorique pour entraîneurs sportifs de niveau I et II.

Ces stages offerts dans le cadre du PNCE

(Programme national de certification des entraîneurs) se tiendront à Joliette les 27-28 mars et les 16-17-18 avril 1993.

Pour être admissible au niveau I, le candidat

doit avoir 16 ans, tandis que pour le niveau II, le candidat doit avoir complété le niveau I ou détenir un baccalauréat en activités physiques.

Les personnes intéressées à participer doivent

s'inscrire au moins 15 jours à l'avance. Le formulaire d'inscription est disponible sur demande au Conseil régional de loisirs Lanaudière, 985 rue Notre-Dame, Joliette, J6E 3K1, tél.: 759-1700.

Quel est l'avenir démographique au Québec?

Afin de voir de plus près la situation présente et à venir de la démographie au Québec, l'Action nationale, en collaboration avec le Mouvement national des Québécois, va

demandeur à la population un effort collectif de réflexion et de dialogue. Du 27 février au 16 octobre, toutes les régions du Québec seront visitées.

La première ren-

contre nationale aura lieu à Joliette le 27 février.

Elle aura pour thème «Principes et préoccupations démographiques sur l'avenir du Québec». Il sera

entre autres question de la courbe des migrations, l'espérance des naissances, l'établissement en région des immigrants, une politique et un ministère de la population, etc.

Robert Malo
Anne-Marie Coutu

MALO, Coutu
AVOCATS

37, Place du Bourget Sud suite 308 Joliette (Qc), J6E 5G1
Tél.: (514) 755-3100
Béling: (514) 755-4178

327, Principale Saint-Donat (Qc), J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2132
Béling: (819) 424-1574

FÉLICITATIONS!

À Annie Gallant et Stéphane Issa, les heureux parents d'un joli poupon de 7,9 livres du nom de Alex, une petite fille aux cheveux auburn.

MAPP sur la carte MÉTÉO pour février 93

Jusqu'à maintenant, pour décembre et janvier, les pronostics de notre expert en météo se sont avérés exacts presque partout. Pour le début de février jusqu'au 10, il prévoit du beau temps et froid. Du 11 au 14, petite neige et doux. Du 15 au 18, beau. Du 19 au 23, faible neige, et du 24 au 28, plus doux et ensoleillé. Selon M. Mapp, il ne devrait pas y avoir de grosses chutes de neige en février. Au début de février, il était tombé quelque 125 cm de neige alors qu'il restait au sol près de 60 cm de bonne neige.

Une subvention de 29 755 \$ à la Chambre de commerce de Chertsey fournira de l'emploi à trois personnes

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville de Chertsey le 25 janvier, le député fédéral de Laurentides, M. Jacques Vien, a annoncé que la Chambre de commerce pourra bénéficier d'une subvention de 29 755 \$

du fédéral dans le cadre du programme Développement à l'emploi, administré par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada.

Cette subvention permettra à au moins trois personnes de travailler à la recherche et au déve-

loppement de deux nouveaux sites à caractère touristique dans le but de favoriser la venue des touristes dans la région de Chertsey.

Ce projet vise à fournir un meilleur réseau touristique et assurer un meilleur service à la clientèle.

M. Vien a souligné que cette subvention devrait permettre également la création d'emplois où plusieurs travailleurs profiteront d'une expérience diversifiée, avec une possibilité d'emploi sur un des nouveaux sites ou projets à développer.



Le président de la Chambre de commerce de Chertsey, M. Claude Archambault (au centre), qui accepte l'octroi d'une subvention du ministre de Laurentides, M. Jacques Vien, en compagnie du maire de Chertsey et préfet de la Matawinie, M. Guy Leclerc.

(Photo: Altitude)

Centraide dépasse son objectif



par Georges L'Allier

Jeudi soir 14 janvier dernier, M. Jacques Martin, ancien maire de Joliette et président de la campagne de Centraide

Lanaudière pour 1992, tenait à rencontrer les membres de son cabinet de campagne de même que quelques bénévoles pour les remercier de leur collaboration qui a valu l'excellent résultat de cette année.

L'an dernier, les bénévoles avaient réussi à amasser la somme de 285 000 \$, ce qui était supérieur à l'objectif fixé.

Cette année, à cause des demandes de plus en plus nombreuses, suite à la période difficile que nous traversons, l'objectif avait été fixé à 300 000 \$.

M. Martin avait demandé à ses bénévoles de se surpasser afin de conscienciser la population aux besoins de plus en plus nombreux de notre population. Les

bénévoles se sont surpassés, et les gens sollicités ont laissé leur cœur répondre pour eux avec comme résultat un montant recueilli de 364 000 \$, un record sans précédent pour Centraide Lanaudière.

M. Martin a exprimé sa gratitude aux gens présents ainsi qu'à la population en général pour cet éclatant succès,

ce qui permettra à Centraide d'aider plus de gens tout en ayant conscience que tous les besoins ne pourront pas être satisfaits.

Le souper de l'Âge d'Or: un franc succès

par Georges L'Allier

C'est dans une salle municipale remplie à pleine capacité que 228 membres de l'Âge d'Or de Chertsey ont

participé, dans la plus grande gaieté, à leur traditionnel souper des fêtes.

Mentionnons la présence du député Vien, du fédéral qui, en plus de prendre la

parole a circulé entre les tables pour échanger avec tout le monde, du curé Claude Bélair qui a béni le repas ainsi que du maire suppléant Fafard qui représentait la municipalité.

Le repas fut également «arrosé» avec le vin de la cuvée Desjardins, généreusement accordé par la Caisse populaire de Chertsey, qui était représentée par Mme Nadine Boire, gérante adjointe.

La chaire fut abondante et de qualité, et les participants l'ont

fait savoir au traicteur de la soirée par de bons applaudissements. La soirée s'est terminée par la danse traditionnelle.

Nos félicitations à Mme Claude Nadeau, présidente, ainsi qu'à Mme Mazaroba, la principale organisatrice de la soirée.

Au détachement de Rawdon Un comité consultatif pour la Sûreté du Québec

par Georges L'Allier

Nous venons d'apprendre que la S.Q. est à former un Comité consultatif pour la région couverte par le poste de Rawdon.

Ce Comité sera

composé de représentants des élus ainsi que de diverses couches de la population, comme les commerçants, les aînés, etc., dans le but d'étudier les meilleurs moyens d'améliorer la coopération entre tous les milieux et ainsi assurer une plus

grande sécurité aux citoyens, malgré les restrictions budgétaires qui touchent tout le monde.

Nous en reparlerons bientôt. On peut cependant déjà affirmer que c'est là une excellente initiative, pleine de promesses.

Mercedes

Même son prix est irrésistible



31,500\$*

1993 190-E 2,3 SE

Certains accessoires montrés sont en option.

* Taxes & licence en sus

FRANKE STE-AGATHE
(819) 326-4775



Laissez-nous vous proposer un projet de construction résidentielle, de finition intérieure ou de rénovation domiciliaire

CONSTRUCTION ALAIN BERTRAND inc.

membre



20 ans d'expérience
Prix concurrentiels

302, Lambert St-Donat
(819) 424-2734



Cas de rage dépistés dans Lanaudière

La direction de la «Santé des animaux» d'Agriculture Canada informe que des cas de rage ont été dépistés dans la région de Lanaudière. Une bonne connaissance de cette maladie, de ses symptômes et des précautions à prendre s'impose.

De toutes les maladies

qui affectent aussi bien l'être humain que les animaux domestiques ou la faune, la rage est l'une des plus à craindre. La rage est une maladie infectieuse et contagieuse qui affecte le système nerveux des mammifères, y compris l'être humain. Elle est causée par un virus transmis habituel-

lement par la salive d'un animal atteint. Il y a danger de transmission de la rage de l'animal à l'être humain lorsque la salive de l'animal pénètre dans l'organisme humain soit à une morsure ou, plus rarement, contamination d'une égratignure ou écorchure récente par de la salive infectée. La

rage peut aussi être transmise lorsque la salive contenant le virus entre en contact avec les muqueuses. Elle peut donc se propager facilement d'un animal à un autre animal, y compris l'être humain.

Tout mammifère peut être atteint de la rage, notamment le renard, la moutonnette, la chauve-souris, le chien, le chat, les bovins, le cheval, le mouton et l'être humain. Dans nos régions, le renard, la moutonnette et la chauve-souris constituent le réservoir de la maladie; c'est à partir principalement de ces espèces que les autres animaux peuvent être infectés.

Il existe deux formes distinctes de rage. La plus courante est la forme «furieuse» qui se caractérise par un changement radical du tempérament de l'animal: il devient nerveux, irritable, il bave et essaie de mordre tout ce qu'il rencontre. La paralysie totale survient peu après et l'animal meurt quelques jours après l'apparition des premières symptômes. La forme dite «muette» est marquée

par un comportement anormal de l'animal, l'abattement et la paralysie; mais le résultat est le même. Les animaux sauvages (renards, moutonnettes) s'approchent des lieux habités et ne démontrent aucune crainte s'attaquant aux animaux domestiques. La transmission à l'être humain peut se faire alors que ces animaux sont facilement approchables.

Quoi faire et ne pas faire

1° Faire vacciner sans délai vos animaux favoris (chiens, chats) contre la rage. Pour les animaux qui sont déjà vaccinés, vous assurez qu'ils ont reçu une dose de rappel depuis moins d'un an.

2° Se tenir à l'écart des animaux sauvages, des chiens errants ou d'animaux familiers qui ont l'air malade.

3° Ne jamais toucher à un animal sauvage ou domestique qui est trouvé mort. Avertir immédiatement le bureau de district de la Santé des animaux du ministère de l'Agriculture du Canada au numéro su-

vant: 756-8013.

4° Toujours porter des gants épais si l'on doit manipuler un animal soupçonné de rage ou qui s'est battu avec un autre animal soupçonné de rage ou si l'on doit manipuler des objets sur lesquels un animal douteux aurait salivé.

5° Les renards, moutonnettes et chauves-souris sont les animaux les plus souvent en cause dans la transmission de la rage, donc il faut redoubler de prudence avec ces animaux.

6° Les objets qui ont été mordillés par des animaux présumés erragés peuvent avoir à leur surface du virus de la rage pendant quelques heures. Donc, ne les manipuler qu'avec précautions (avec des gants épais).

7° Toujours se méfier d'un animal (sauvage ou domestique) dont le comportement est anormal, par exemple:

- Animaux domestiques (chiens, chats): un animal familier qui est habituellement sociable et qui devient querelleur, qui se cache dans des endroits obscurs, qui s'irrite de l'attention qu'on lui porte ou qui essaie de mordre, peut être un animal atteint de rage. Le contraire peut également survenir,

soit un animal domestique qui était timide ou hargneux et qui devient exceptionnellement gentil et recherche la compagnie.

8° Si un animal domestique mord une personne sans être provoqué ou s'il est lui-même, dans des circonstances semblables, mordu par un autre animal, celui-ci doit être gardé attaché ou enfermé loin des gens et d'autres animaux et vous devez appeler Agriculture Canada au 756-8013.

9° S'il est nécessaire de tuer l'animal, il est primordial de ne pas endommager la tête car le cerveau de l'animal doit être utilisé pour établir le diagnostic de rage.

10° Lorsqu'une personne est mordue par un animal ou qu'elle a été en contact avec un animal soupçonné de rage, celle-ci doit consulter immédiatement un médecin afin que l'on puisse, si nécessaire, débiter la vaccination et ainsi prévenir la maladie.

Pour plus d'informations sur les modes de transmission de la rage humaine, on peut appeler le département de Santé communautaire au 759-9900 (D.S.C. de Lanaudière).

Maintenance 2000

Dominique Bertrand
Saint-Donat
(819) 424-2000

• **Déneigement de toiture**

• **Ramonage de cheminée**

• **Travaux de tous genres**

De l'action à l'Âge d'Or d'Entrelacs

par Gilbert Bazinet

Le Club de l'Âge d'Or d'Entrelacs se réjouit de voir tant de membres participer si activement aux multiples activités: jeu de pilet, cartes, sac de sable, etc. Le 10 février, il y aura souper communautaire à l'occasion de la St-Valentin. Le 20 janvier, les membres ont eu la visite de Mme Michèle Tisseyre, candidate pour le parti libéral fédéral dans Laurentides. Il y a une odeur d'élections dans l'air. Les anniversaires de naissance du mois: Oliva Riopel (01); Albert Pellerin (05); Huguette Petitpas (05); Roland Hamel (09); Marcelle Bonchard (23); Georges Vakouza (31); Éricane Lévesque (31), et Marcel Guay (31).

Les bonnes nouvelles d'Entrelacs

Après une entente passée avec des intérêts privés de Notre-Dame-de-Ju-Merci, M. Majeau assure que son garage sera dorénavant ouvert sept jours par semaine jusqu'à 21h00, ce

qui devrait réjouir tous les automobilistes de la région. Il semblerait aussi que la belle Johanne Riopel aura gâter ses convives cette année durant le temps des sucres à Entrelacs. La Cabane du Beauceron ouvrira ses portes au public à la fin du mois. Enfin, il est à souhaiter que les taxes de vidange ne dépasseront pas toutes les autres taxes mises ensemble, y compris les taxes surprises de Ryan!

Gilbert Bazinet

Caisse populaire Desjardins d'Entrelacs

MICHELLE FROUJHOMME
DIRECTEURE GÉNÉRALE

2002, BOUL. ENTRELACS,
ENTRELACS, Q.U.E. J0T 2E0
TÉLÉPHONE: 228-2582 - 82
FAX: 228-2045

LUN. À JEUDI: 10:00 À 15:00
VENDREDI: 10:00 À 19:00

Gaston Blais
ENT.-ELECTRICIEN
Spécialité: Chauffage électrique

2017 - Route 125 Notre-Dame-de-la-Merci
Tél.: 424-5590

"LE RAJOUT DU CH'NORD"
Traiteur
Cuisinier à domicile

Bernard Bussière
Chef

300, Lafontaine, Entrelacs
Tél.: 228-8597 Ext.: 1-800-668-8597

La Tourie En Folie Inc.
Introduction aux qualités du vin maison

Lise Dumont prop.

2017, rue des Îles, Entrelacs, Q.U.E. J0T 2E0 - Tél. (819) 228-3762



BORD DE L'EAU

- 3 CHAMBRES
- 2 SALLES D'EAU
- CHAUFFAGE D'APPOINT AU BOIS
- TOUT MEUBLÉ

À LA JOURNÉE, À LA SEMAINE,
AU MOIS, À LA SAISON

**À LOUER
OU
À VENDRE**
(819) 424-3243

AVEC BAIN SAUNA





MUNICIPALITÉ
d'ENTRELACS

Le Bulletin de la Municipalité d'Entrelacs

2351, boulevard Entrelacs, Entrelacs J0T 2E0
Tél.: 228-2529 Fax: 228-4866

VOLUME V No 1

Résumé de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal

Voici un résumé de la session ordinaire du conseil municipal d'Entrelacs qui s'est tenue le 8 janvier 1993 au centre communautaire.

Étaient présents Mme Simone Sansfaçon, MM. Paul Fournier, Arthur Provencal, Jacques Tessier et André Thibault sous la présidence de M. le maire suppléant Raymond Lévesque.

La prochaine session aura lieu le 12 février 1993 à 20 heures au centre communautaire. Lors de cette assemblée le conseil a pris les décisions suivantes:

Résolution pour inscrire M. Jacques Tessier à la formation «Gestion municipale de l'environnement» qui se donnera dans la MRC Matawinie les 13 et 14 mars 1993. Résolution pour don-

ner une subvention de 2005 à M. Sylvain Riopel dans le cadre de son entraînement du lancer du javelot.

Comme la municipalité prévoit faire beaucoup de travaux nécessitant l'utilisation d'échafaud: isolation le garage municipal, réparation du toit du centre qui coïncide et d'autres travaux d'entretien des bâtiments et des

équipements de loisir, il a été résolu d'acheter 8 sections d'échafaud.

Résolution pour engager Mme Réjeanne Riopel du 18 janvier 1993 au 19 février 1993 comme commis de bureau. Elle travaillera essentiellement au rappel pour la vidange des fosses septiques. Toutes les personnes ne nous ayant pas envoyé leur reçu attestant qu'ils se

sont conformés à la loi québécoise sur la protection de l'environnement recevront une lettre leur demandant de nous faire parvenir la preuve qu'ils se sont conformés à cette prescription. Nous tenons à vous rappeler que les résidents doivent faire vidanger leur fosse septique aux deux ans, tant qu'aux vilégiateurs cette obligation s'applique aux quatre ans. La municipa-

lité est obligée d'appliquer cette loi provinciale.

Résolution pour accepter le rapport de l'inspecteur en hygiène et bâtiments pour le mois de novembre et décembre 1992.

Résolution pour accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur municipal concernant les chemins, ponts et cours d'eau.

Résolution pour ac-

cepter le dépôt par l'inspecteur municipal de l'inventaire des effets, outils, instruments et machine dont il a la garde et est le dépositaire.

Résolution pour nommer la compagnie «Service de Protection Canine des Monts enr.» officier surveillant dans le cadre du règlement 92-363 sur le contrôle des chiens et autres animaux.

Comment dépense-t-on vos taxes à Entrelacs?

Afin de mieux vous informer sur l'utilisation de vos taxes, nous allons tenir une chronique tous les mois sur la manière dont les taxes sont dépensées par l'administration municipale. Pour commencer nous analyserons le département «Transport qui repré-

sente 34,00% du budget, soit 355 859\$. C'est le plus important budget de la municipalité. Il se divise ainsi:

• 140 638\$ (39,52%) pour la voirie municipale, c'est à dire l'entretien et la réparation des chemins et des trottoirs,

les frais d'arpenteur et d'ingénieur, l'entretien et la réparation des véhicules, l'entretien et la réparation du garage municipal, la location-achat de la rétrocaveuse (pépine), la location et l'achat d'outil, et finalement l'achat des accessoires nécessaires au bon fonc-

tionnement de la voirie; • 98 106\$ (27,57%) pour le salaire et les avantages sociaux des employés de la voirie; • 64 890\$ (18,23%) pour l'enlèvement de la neige. Il s'agit principalement du contrat pour l'entre-

tien d'hiver des chemins municipaux;

• 47 775\$ (13,43%) pour l'éclairage des rues;

• 4 450\$ (1,25%) pour la signalisation routière (plaque de rue) et nos quote-parts à la C.L.T.M. et au transport adapté.

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'ENTRELACS

Avis public vous est par la présente donné, par le soussigné secrétaire-trésorier de la municipalité d'Entrelacs, que lors de l'assemblée spéciale du 11 décembre 1992, les prévisions budgétaires 1993 ont été adoptées.

| REVENU | |
|--------------------------------|--------------------|
| Taxes: | 900 787\$ |
| Paiement tenant lieu de taxes: | 22 954\$ |
| Autres recettes: | 51 300\$ |
| Transferts: | 29 630\$ |
| Affectation du surplus: | 41 837\$ |
| TOTAL: | 1 046 508\$ |

| DÉPENSES | |
|--|--------------------|
| Administration générale: | 250 352\$ |
| Sécurité publique: | 92 494\$ |
| Transport: | 355 859\$ |
| Hygiène du milieu: | 83 753\$ |
| Santé et bien-être: | 2 921\$ |
| Urbanisme et mise en valeur: | 45 716\$ |
| Loisirs et culture: | 82 806\$ |
| Frais de financement: | 102 607\$ |
| Fonds des dépenses en immobilisations: | 30 000\$ |
| TOTAL: | 1 046 508\$ |

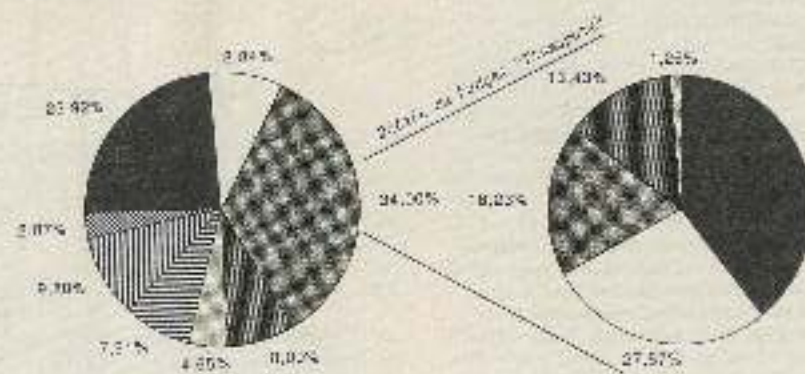
Les taux de taxes foncières pour l'année 1993 est fixé à 1,355\$ par 100\$ d'évaluation.

Donné à Entrelacs, ce 14^e jour de décembre 1992

Jean-François René
secrétaire-trésorier

BUDGET GÉNÉRAL

- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- SÉCURITÉ PUBLIQUE
- TRANSPORT
- HYGIÈNE DU MILIEU
- SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- URBANISME ET MISE EN VALEUR
- LOISIRS ET CULTURE
- FRAIS DE FINANCEMENT
- FONDS DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS



Chronique sur les règlements municipaux

Afin de mieux faire connaître les règlements municipaux, une chronique sera tenue à chaque mois sur un de nos règlements.

LE RÈGLEMENT 92-363 SUR LE CONTRÔLE DES CHIENS ET AUTRES ANIMAUX

Ce règlement a été adopté en septembre 1992, il remplaçait un règlement qui datait de 1981. Ceci était rendu nécessaire pour la nouvelle réalité vécue à Entrelacs, de plus en plus de chiens et en conséquence de plus en plus de plainte.

Il est prévu dans ce règlement que le gardien d'un chien doit voir à ce que celui-ci ne trouble pas la paix de ses voisins. Le nombre de chiens est limité à deux par maisons ou chalet et à un par appartement.

Depuis le premier janvier 1993 une licence de 25\$ est obligatoire pour tous les chiens qui seront sur le territoire d'Entrelacs que ce soit de façon permanente ou temporaire, rappelons que c'est l'été que nous vivons le plus de problèmes avec le meilleur ami de l'être humain. Vous pouvez vous procurer cette licence auprès de la S.P.C.M. (227-2768) qui passera à votre porte dans les prochains mois ou encore à l'hôtel de ville.

L'application de ce règlement a été confié à la compagnie S.P.C.M. (Service de Protection Canine des Monts enr.) que vous pouvez rejoindre au 227-2768. Si c'est le répondant téléphonique qui vous répond, il est très important que vous laissiez un message avec votre nom et votre numéro de téléphone si vous voulez avoir une réponse à votre demande. En confiant l'application de ce règlement à une entreprise spécialisée de ce genre, nous espérons répondre au principal problème des années qui était le manque de ressources humaine.

En aucun temps un chien ne peut entrer seul à l'extérieur de la propriété où il est gardé. Les chiens doivent être attaché à un point fixe et solide ou être gardé à l'intérieur d'un enclos ou d'un terrain clôturé. Lorsque l'on promène son chien, celui-ci doit être tenu en laisse, la laisse ne doit pas mesurer plus de 6 pieds.

De plus, le montant des amendes pour les contrevenants a été augmenté afin de donner du muscle à ce règlement. Bien entendu c'est une mesure ultime que nous espérons ne pas avoir à utiliser.

N.B.: Ce texte n'a pas de valeur juridique et il est un résumé du règlement officiel, pour plus d'informations, se référer au texte officiel du règlement qui a préséance sur le présent résumé.

Remerciements

Suite au décès de M. JEAN GARCEAU, survenu le 26 décembre 1992, son épouse, Mme Gloria, ainsi que ses enfants, Michel Lorrain, Diane et Jean-Paul remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, cartes ou assistance aux funérailles.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.



MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

**PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 110-92**

1. **AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la secrétaire-trésorière de la municipalité que:

2. Lors d'une séance extraordinaire tenue le 18 novembre 1992, le Conseil de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci a adopté un **Projet de Règlement de Zonage** numéro 110-92 amendé par le Règlement de Zonage numéro 87-91 déjà amendé par le Règlement numéro 103-92.

3. **AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit aux personnes habiles à voter ayant droit d'être inscrites sur la liste Référendaire de la Municipalité concernant le **Projet de Règlement de Zonage** numéro 110-92 modifiant le Règlement de Zonage Numéro 87-91, déjà amendé par le Règlement numéro 103-92.

4. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Municipalité peuvent demander que ce **Projet de Règlement** fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre de signature ouvert à cette fin.

5. Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 23 février 1993 au Bureau municipal, 1900, Montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci.

6. Le nombre de signatures requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de cent trente quatre signatures (134) si ce nombre n'est pas atteint, le **Projet de Règlement** sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé au bureau municipal Salle du Conseil, au 1900, Montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci le 23 février 1993 à 19:05 heures.

8. Le **Projet de Règlement** peut être consulté au Bureau municipal de Notre-Dame-de-la-Merci du lundi au vendredi de 9:00 heures à 12:00 heures et de 13:00 heures à 17:00 heures.

1. **Conditions générales à remplir le 18 novembre 1992:**
Être soit domicilié dans la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé dans la municipalité, soit occupant d'une place d'affaires située dans la municipalité.

2. **Conditions supplémentaires, particulières aux personnes physiques, à remplir le 18 novembre 1992:**
Être majeur et de citoyenneté canadienne.

3. **Conditions supplémentaires particulières aux propriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires:**
Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste Référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires.

Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale:
Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui le 18 novembre 1992 et, au moyen d'exercer ce droit, est majeur et de citoyenneté canadienne.

DONNÉ À NOTRE DAME DE LA-MERCI ce quinziesme jour de janvier mil neuf cent quatre-vingt-treize.

NATHALIE OSTIGUY
Secrétaire-trésorière

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 110-92
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 87-91
DÉJÀ AMENDÉ PAR LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 103-92**

- Cimetière d'automobiles
- Entreprise de récupération et démontage d'automobiles
- Entreprise de récupération de ferraille et métaux
- Entreposage extérieur
- Remisage saisonnier
- Entreposage de carcasses de véhicules motorisés

Ce projet de règlement numéro 110-92 aura pour effet de régir les endroits à ciel ouvert où l'on entpose et accumule des véhicules, de la ferraille ou des objets quelconques considérés comme pouvant servir à leur usage normal. Ces véhicules sont destinés ou non à être démolis, démontés, triés ou vendus en entier ou par pièces détachées. (ref. règlement 87-91 page 10).

Présentement la municipalité interdit ce genre d'usage à le grandeur de son territoire, ce qui dépasse le pouvoir qui lui est attribué par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Ce règlement permettra les usages ci-haut mentionnés seulement dans la zone industrielle IN-IN-255 située sur le lot 16 des rangs VI et VII. Seul ce type de zone peut excepter ces usages. De plus des normes sont imposées à ces établissements, ce qui nous permettra de mieux contrôler l'intégration avec leur environnement.

À MODIFIER AU TITRE V DU RÈGLEMENT 87-91:

- Retirer les usages «Cours de ferraille» et «Cimetière d'autos» de l'article 3.3
- Ajouter au règlement l'article 5.9 sur «Cimetière d'automobiles et/ou entreprise de récupération et démontage d'automobiles et/ou entreprise de récupération de ferraille et métaux».
- Création et ajout des usages suivants à l'article 1.1; 33108: Cimetière d'automobiles; 33109: Entreprise de récupération et démontage d'automobiles; 33110: Entreprise

de récupération de ferraille et métaux;
- Ajout aux usages permis de la zone IN-IN-255 les classes suivantes: 33108; 33109; 33110
- Modification de l'article 5.6 par l'abrogation de l'article 5.6.2. «CLOTURE»
- Modification de l'article 5.6 par la création de l'article 5.6.2 concernant l'Entreposage des carcasses de véhicules motorisés.

ARTICLE 3.3 USAGES ET OUVRAGES INTERDITS

Quelle que soit la formulation des usages autorisés dans chacune des zones, elle ne peut, en aucun temps être interprétée comme autorisant un des usages suivants:

- les pistes de course d'automobiles, de motocyclettes et autres véhicules moteurs sauf, pour des événements sociaux et de façon temporaire;
- les arcades;
- les terrasses, fabriques de chocoleries ou de savon et les distilleries.

ARTICLE 5.9 CIMETIÈRE D'AUTOMOBILES ET/OU ENTREPRISE DE RÉCUPÉRATION ET DÉMONTAGE D'AUTOMOBILES ET/OU ENTREPRISE DE RÉCUPÉRATION DE FERRAILLE ET MÉTAUX.

Seuls ces établissements peuvent opérer ce type d'entreposage et, à la condition qu'ils se soumettent aux dispositions de cet article.

- Les normes de localisation s'appliquant à l'air d'entreposage sont les suivantes:
MARGE MINIMUM: - Avant: 125 mètres; - Latéral et arrière: 20 mètres.

L'aire d'entreposage doit être située à une distance de plus de 500 mètres de toute résidence et de tout cours d'eau. Cette norme ne s'applique pas à la résidence du propriétaire qui serait située sur la même propriété que l'établissement en question.
- L'aire d'entreposage doit être ceinturée d'une clôture ajourée de 10% et d'une hauteur égale à 3 mètres. Cette clôture doit être conçue de façon à empêcher l'intrusion d'une personne autre que celles autorisées et à dissimuler le lieu d'entreposage de la vue du public.
- Cet établissement doit être muni d'au moins une plate-forme étanche ainsi que d'un bassin pouvant recevoir les huiles et autres fluides des pièces entreposées.
- Tout emplacement doit être inférieur à deux (2) mètres de haut.

**2.1 NORME D'IMPLANTATION PAR ZONE
ZONE: IN-IN-255**

USAGES PROHIBÉS
Groupe: - résidentiel, récréo-touristique, commercial, public, industriel, agricole.

USAGES PERMIS
Groupe: - résidentiel, récréo-touristique, commercial 33108, 33109, 33110; public, industriel 51,000, 52,000, agricole.

TYPE DE STRUCTURE: isolée - **NOMBRE D'ÉTAGE:** 1, 1 1/2.

MARGES: marge de recul avant: 10,0 m; marge latérale: 1re: 4,5 m; marge latérale: 2e: 3,0 m; marge arrière: 10,0 m.

Coefficient d'occupation du sol: 30%.
- Surface minimale d'implantation du bâtiment principal: 1 étage 66,0 m²; plus d'un étage: 45,0 m².
- Largeur minimale du bâtiment principal: 7,5 m. - Hauteur maximale du bâtiment principal.

33000 COMMERCE SEMI-INDUSTRIELS

- 33108 GÉNÉRAL
- 33109 CIMETIÈRE D'AUTOMOBILES
- 33109 ENTREPRISE DE RÉCUPÉRATION ET DÉMONTAGE D'AUTOMOBILES
- 33110 ENTREPRISE DE RÉCUPÉRATION DE FERRAILLE ET MÉTAUX

ARTICLE 5.6 ATELIERS DE RÉPARATION, DE PEINTURE ET DE CARROSSERIE.

ARTICLE 5.6.1 IMPLANTATION DU BÂTIMENT

Nonobstant toute autre disposition à ce contraire au présent règlement, lorsqu'un mur du bâtiment comprend une porte de garage ou toute autre ouverture permettant un accès véhiculaire, la marge latérale ou arrière adjacente à telle porte de garage ou ouverture, ne peut être inférieure à dix (10) mètres.

ARTICLE 5.6.2 ENTREPOSAGE DES CARCASSES DE VÉHICULES MOTORISÉS

Un nombre maximum de cinq (5) carcasses de véhicules motorisés peuvent être entreposées dans le but d'en prélever les pièces ou d'en effectuer la réparation.
Cet entreposage est conditionnel à ce que les carcasses de véhicules motorisés soient dissimulées de la vue du public, selon les dispositions de l'article 6.4 du présent règlement et regroupées à moins de dix (10) mètres du bâtiment servant de garage ou d'atelier.
Seuls les ateliers de réparations, de peinture ou de carrosserie peuvent faire ce type d'entreposage.

À MODIFIER AU TITRE III, IV ET V DU RÈGLEMENT 87-91:

- Abrogation de l'article 6.5 «Remisage de véhicules».
- Création de l'article 6.5 «Remisage saisonnier»
- Création de l'article 7.6 «Cimetière d'automobiles et/ou entreprise de récupération et démontage d'automobiles et/ou entreprise de récupération de ferraille et métaux»

ARTICLE 6.5 REMISAGE SAISONNIER

Le stationnement ou le remisage non commercial de voitures, remorques, bateaux ou de tout autre véhicule est permis sur le terrain occupé par leur propriétaire.
Ces véhicules doivent cependant être situés dans la marge ou la cour arrière ou dans les marges ou les cours latérales.

ARTICLE 7.6 CIMETIÈRE D'AUTOMOBILES ET/OU ENTREPRISE DE RÉCUPÉRATION ET DÉMONTAGE D'AUTOMOBILES ET/OU ENTREPRISE DE RÉCUPÉRATION DE FERRAILLE ET MÉTAUX.

ARTICLE 7.6.1 EXTENSION

L'extension de l'air d'entreposage de ce type de commerce existant avant l'entrée en vigueur du présent règlement est interdite.

ARTICLE 7.6.2 PERTE DU DROIT ACQUIS

Si l'usage dérogatoire est cessé, abandonné ou interrompu pour une période excédant le temps établi pour chaque zone, l'établissement perd le droit acquis et le propriétaire devra se conformer à la réglementation actuellement en vigueur pour sa zone.

AJOUT À L'ARTICLE 1.7 DU TITRE II DU RÈGLEMENT 87-91 LES DÉFINITIONS SUIVANTES:

- Remisage saisonnier:** se dit de l'entreposage extérieur d'un véhicule en état de fonctionnement qui ne peut être utilisé à cause des contraintes de la saison.
- Entreposage des carcasses de véhicules motorisés:** se dit de l'entreposage extérieur de véhicules motorisés hors d'état de fonctionner mais qui pourrait servir pour les pièces. Seuls les ateliers de réparation, de peinture et de carrosserie pouvant en faire l'entreposage.
- Entreposage extérieur:** se dit de l'entreposage de marchandises, de produits, ou d'objets à l'extérieur d'un bâtiment.

TOUS LES TABLEAUX DES DÉROGATIONS DE CHAQUE ZONE SONT MODIFIÉS PAR L'AJOUT DE LA LIGNE SUIVANTE:

| Les dérogations | Réglement Révisé | Corrections | Ajouts | Changements | Perte de Droit Acquis |
|-----------------|------------------|-------------|--------|-------------|-----------------------|
| | | 14 | 11 | prohibé | 6 mois |

TABLEAU APPLICABLE À TOUTES LES ZONES DU RÈGLEMENT 87-91

| Les dérogations | LES DÉROGATIONS | | | | |
|---|---------------------------|-------------|--------|-------------|-----------------------|
| | Réglement Révisé | Corrections | Ajouts | Changements | Perte de Droit Acquis |
| USAGE | | | | | |
| Usage dérogatoire d'un bâtiment conforme | permis | 30% | 30% | prohibé | 6 mois |
| Usage dérogatoire d'un bâtiment dérogatoire | permis | 30% | 30% | prohibé | 6 mois |
| BÂTIMENT | | | | | |
| Bâtiment dérogatoire d'un usage conforme | permis | n/a | 30% | prohibé | 6 mois |
| Bâtiment dérogatoire d'un usage dérogatoire | permis | n/a | 3% | prohibé | 6 mois |
| CARRIÈRE ET SABLÈRE | n/a | (2) | (2) | prohibé | 6 mois |
| ENSEIGNE DÉROGATOIRE | permis | n/a | 0% | n/a | (3) |
| Carcasses automobiles | n/a | 0% | 0% | prohibé | 6 mois |
| Récupération/démontage automobiles | n/a | 0% | 0% | prohibé | 6 mois |
| Récupération ferraille métaux | n/a | 0% | 0% | prohibé | 6 mois |
| Terrain dérogatoire | Cf. Règlement de zonement | | | | |

Notes:
n/a: n/a applicable
(1) Usage de remplacement permis sans perte de droit acquis.
(2) Entretien ou travaux d'entretien des lots adjacents à l'exploitation actuelle, avant l'entrée en vigueur du présent règlement.
(3) Ce droit acquis ne peut servir à être garanti d'usage du bâtiment auquel l'établissement auquel l'entrepôt se rapporte pour la période inscrite au règlement.

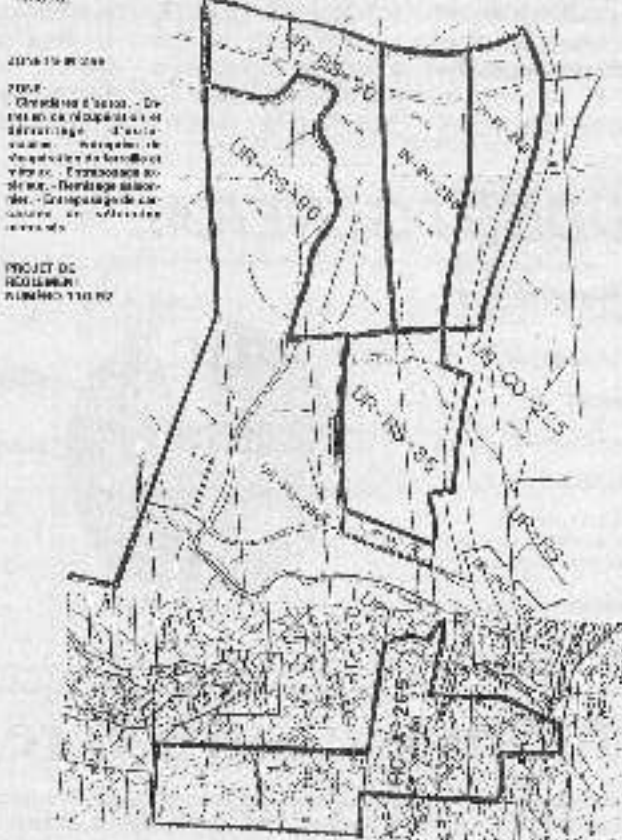


TABLEAU APPLICABLE À LA ZONE UR-PU-245 DU RÈGLEMENT 87-91

| Les dérogations | LES DÉROGATIONS | | | | |
|---|---------------------------|-------------|--------|-------------|-----------------------|
| | Réglement Révisé | Corrections | Ajouts | Changements | Perte de Droit Acquis |
| USAGE | | | | | |
| Usage dérogatoire d'un bâtiment conforme | permis | 30% | 30% | (1) | 6 mois |
| Usage dérogatoire d'un bâtiment dérogatoire | permis | 30% | 30% | prohibé | 6 mois |
| BÂTIMENT | | | | | |
| Bâtiment dérogatoire d'un usage conforme | permis | n/a | 30% | (1) | 6 mois |
| Bâtiment dérogatoire d'un usage dérogatoire | permis | n/a | 0% | prohibé | 6 mois |
| CARRIÈRE ET SABLÈRE | n/a | (2) | (2) | prohibé | 6 mois |
| ENSEIGNE DÉROGATOIRE | permis | n/a | 0% | n/a | (3) |
| Carcasses automobiles | n/a | 0% | 0% | prohibé | 6 mois |
| Récupération/démontage automobiles | n/a | 0% | 0% | prohibé | 6 mois |
| Récupération ferraille métaux | n/a | 0% | 0% | prohibé | 6 mois |
| Terrain dérogatoire | Cf. Règlement de zonement | | | | |

Chomedey l'emporte en finale sur St-Donat au Tournoi Bout D'Souffe

Le tiers des profits, soit un peu plus de 1 000 \$, ont été versés à l'organisation du Week-End Blanc qui aura lieu les 13, 14 et 15 mars prochain.

Plusieurs centaines de spectateurs sont venus assister au Tournoi Bout D'Souffe au Centre civique Paul Mathieu, à Saint-Donat, durant la fin de semaine du 29 janvier dernier. Plus de 40 équipes se sont affrontées dans la classe Maison et Open. En finale de la classe Open, c'est l'équipe de Chomedey qui Pa emporté sur Saint-Donat par la marque de 5 à 2. On aperçoit sur la photo un des organisateurs, Jean-Marc Lalonde, remettant le trophée des vainqueurs à l'entraîneur et son équipe. Ce Tournoi, une première à Saint-Donat, doté de bourses alléchantes, sera repris l'hiver prochain.



SUITE DE LA PAGE 26

NOTES:

- (1) Non applicable
- (2) Usage de remplacement permis sans perte du droit acquis, 31611
- (3) L'extension est limitée à l'utilisation des lots adjacents à l'exploitation actuelle, acquis avant l'entrée en vigueur du présent règlement.
- (4) Le droit acquis se perd avec le changement d'usage du bâtiment auquel l'enseigne se rattache ou par l'arrêt ou la cessation des opérations de l'établissement auquel l'enseigne se rattache pour la période inscrite au tableau.

TABLEAU APPLICABLE À TOUTES LES ZONES DU RÈGLEMENT 87-91

| Les dérogations | LES DÉROGATIONS | | | | |
|---|--------------------|---------------|-------------------------|--------------------|------------------------------|
| | Dérogation Révisée | Extension (%) | Appareils autorisés (%) | Changement d'usage | Perte du droit acquis (mois) |
| USAGE | | | | | |
| Usage dérogatoire d'un bâtiment conforme | permise | 30% | 30% | prohibé | 6 mois |
| Usage dérogatoire d'un bâtiment dérogatoire | permise | 30% | 30% | prohibé | 6 mois |
| BÂTIMENT | | | | | |
| Bâtiment dérogatoire d'un usage conforme | permise | n/a | 30% | prohibé | 6 mois |
| Bâtiment dérogatoire d'un usage dérogatoire | permise | n/a | 0% | prohibé | 6 mois |
| CARRIÈRE ET SABLIERE | n/a | (2) | (2) | prohibé | 6 mois |
| ENSEIGNE DÉROGATOIRE | permise | n/a | 0% | n/a | (3) |



MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

Sujet: projet de règlement de zonage numéro 110-92 amendant le règlement de zonage numéro 87-91 déjà amendé par le règlement numéro 103-92.

Sujet: projet de règlement de zonage numéro 111-92 amendant le règlement de zonage numéro 87-91 déjà amendé par le règlement numéro 103-92.

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la secrétaire-trésorière de la susdite municipalité qu'une assemblée publique de consultation sur ces deux (2) projets d'amendements au règlement de zonage sera tenue au date du 6 février 1993, de 9 h à 12 h, au bureau municipal, salle du conseil, 1900, Montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci.

DONNÉ à Notre-Dame-de-la-Merci ce quinzième jour de janvier mil neuf cent quatre-vingt-troize.

NATHALIE OSTIGUY,
secrétaire-trésorière

| | | | | | |
|------------------------------------|-------------------------------|----|----|---------|--------|
| Cimetière automobiles | n/a | 0% | 0% | prohibé | 6 mois |
| Récupération démontage automobiles | n/a | 0% | 0% | prohibé | 6 mois |
| Récupération ferraille métaux | n/a | 0% | 0% | prohibé | 6 mois |
| Terrain dérogatoire | c.f. Règlement de lotissement | | | | |

NOTES:

- (1) Non applicable.
- (2) Usage de remplacement permis sans perte du droit acquis.
- (3) L'extension est limitée à l'utilisation des lots adjacents à l'exploration actuelle, acquis avant l'entrée en vigueur du présent règlement.
- (4) Le droit acquis se perd avec le changement d'usage du bâtiment auquel l'enseigne se rattache ou par l'arrêt ou la cessation des opérations de l'établissement auquel l'enseigne se rattache pour la période inscrite au tableau.

DONNÉ À NOTRE DAME-DE-LA-MERCI, ce quinzième jour de janvier mil neuf cent quatre-vingt-troize.

NATHALIE OSTIGUY
Secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 111-92

1. Avis public est par la présente donné par la secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que:
2. Lors d'une séance extraordinaire tenue le 18 novembre 1992, le Conseil de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci a adopté un Projet de Règlement de Zonage numéro 111-92 amendant le Règlement de Zonage numéro 87-91 déjà amendé par le Règlement numéro 103-92.
3. RC-RT-156 est la zone concernée par le changement de Zonage, ce changement à cette zone est effectué par l'ajout de l'usage «industrie extractive». Sont de ce groupe, les industries d'extraction, manutention de raffinage, de transformation primaire des matériaux naturels extraits du sol ou du sous-sol.
4. Avis public est donné de ce qui suit aux personnes habiles à voter ayant droit d'être inscrites sur la liste Référendaire de la Municipalité concernant le Projet de Règlement de Zonage numéro 111-92 modifiant le Règlement de Zonage numéro 87-91, déjà amendé par le Règlement numéro 103-92.
5. Que les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire des zones contiguës suivantes:
 - RC-RS-55: Route 125 Nord, des limites de la Municipalité jusqu'au 2467 route 125 inclus.
 - RC-RT-156: Du 2467 exclus au 2420 inclus route 125
 - RC-RT-160: Rang IX (49) début du chemin St-Guillemme au 2494 inclus chemin St-Guillemme
 - RC-CO-210: Route 125 - 2420 exclus jusqu'à la limite de la ligne des Rang VII (7) et VIII (8) (incluant Montée du Cap jusqu'au 1074 Montée du Cap, au Chemin Lac Arthur au complet, au Chemin de la Boie au complet, au Chemin de la Pointe au complet.
 - RC-RS-80: Chemin St-Guillemme du 2494 exclus au 2669 inclus chemin St-Guillemme.
 - RC-RS-65: Rang A: - Lots 22, 23 et 240
Rang A: - Lots 22, 23 et 240
Rang IX (9): Lots 15 à 21
Rang A: Lots et Parties de Lots 25 et 26,
27A et 27B et tous les terrains compris dans ces lots décrite de la Municipalité peuvent demander sur ce Projet de Règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur

- signature dans un registre de signature ouvert à cette fin.
6. Ce registre sera accessible de 9 heures à 18 heures le 23 février 1993 au Bureau municipal, 1900, Montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci.
7. Le nombre de signature requise pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de vingt-quatre (24) signatures si ce nombre n'est pas atteint, le Projet de Règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
8. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé au Bureau municipal Salle du Conseil au 1900, Montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci le 23 février 1993 à 19:05 heures.
9. Le Projet de Règlement peut être consulté au Bureau municipal de Notre-Dame-de-la-Merci du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

1. Conditions générales à remplir le 18 novembre 1992:
 - Être soit domicilié dans la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé dans la municipalité, soit occupant d'une place d'affaires située dans la municipalité.
2. Conditions supplémentaires, particulières aux personnes physiques, à remplir le 18 novembre 1992:
 - Être majeur et de citoyenneté canadienne.
3. Conditions supplémentaires particulières aux propriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires:
 - Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires.

Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale: Désigner par une résolution parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui le 18 novembre 1992 et, au moyen d'exercice ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

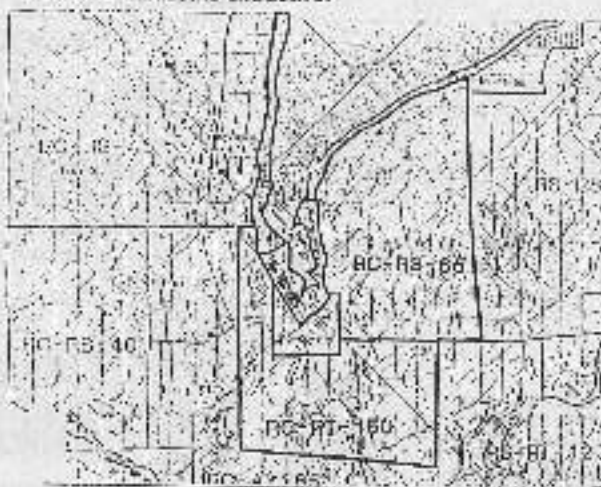
DONNÉ À NOTRE DAME-DE-LA-MERCI ce quinzième jour de janvier mil neuf cent quatre-vingt-troize.

NATHALIE OSTIGUY
Secrétaire-trésorière

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 111-92 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 87-91 DÉJÀ AMENDÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 103-92

PROJET DE MODIFICATION À LA ZONE RC-RT-156 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 87-91 AMENDÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 103-92.

- Ajout aux usages permis de la classe suivante: «54000»: industrie extractive.



2.1 NORME D'IMPLANTATION PAR ZONE

- ZONE: RC-RT-156**
USAGES PROHIBÉS - Groupe: résidentiel, récréo-touristique, commercial, public, industriel, agricole.
USAGES PERMIS - Groupe: résidentiel 11 000 - récréo-touristique: 21,000, 24,001, 24,002, 24,008. Commercial public - industriel: 54,000 agricole.
TYPE DE STRUCTURE isolée
 Pour le 21,001 à 21,003
NOMBRE D'ÉTAGE
 1, 1 1/2, 2, 2 1/2, 3
MARGES
 Marge de recul avant: 7,5 m - Marge latérale: 1re: 3,0 m; 2e: 2,0 m - Marge latérale contiguë à une zone RC-RS: 100 m - Marge arrière: 7,5 m.
 Coefficient d'occupation du sol: 30%.
 Superficie minimale d'implantation du bâtiment principal: 1 étage: 67,0 m² - plus d'un étage: 45,0 m².
 Largeur minimale du bâtiment principal: 7,5 m.

DONNÉ À NOTRE DAME-DE-LA-MERCI ce quinzième jour de janvier mil neuf cent quatre-vingt-troize.

NATHALIE OSTIGUY
Secrétaire-trésorière

L'UNIVERS DE L'HABITATION

Les Immeubles UNI (1991)

Micheline Campbell, agent immobilier: 424-3023

Florian Longpré, agent immobilier: 424-1346

338, Principale C.P. 238, St-Donat

Tél.: (819) 424-2882

Fax: (819) 424-2950



LAC OUAREAU



M-172 Chalet à rénover sur vaste terrain boisé 165 p de rives, face à l'ouest, vue remarquable

LAC ARCHAMBAULT



M-232 Superbe emplacement, coucher de soleil, plage, intérieur spacieux, moderne, condo sur site sécuritaire, PRIX RÉDUIT

PIED DU MONT GARCEAU



M-227 superbe condo tout équipé, 3 c. à c., 2 s. d. b., foyer, site enchanteur

LAC ARCHAMBAULT



M-229 Chalet spacieux et moderne, foyer, superbe terrasse, plein sud, domaine 276 000 p.c. plage de sable, 319 000\$

LAC PROVOST



M-250 Chalet intérieur moderne, 3 ch., foyer, face à l'ouest, plage sablonneuse

LAC OUAREAU



M-173 Site remarquable, orientation ouest, boisé, privé, vaste terrain plat, facile d'accès

LAC BARIBEAU



F-82 côté soleil, 135 p. plage agréable, chalet 3 saisons, 69 500\$

LAC BARIBEAU



F-84 Maison rénovée, 3 ch., privé, plage de sable, 134 500\$

LAC BLANC



F-65 Chalet 4 saisons, vue sur lac et montagne, plage, à quelques minutes du cœur de St-Donat

LAC BARIBEAU



F-88 Magnifique terrain, chalet 4 saisons, 3 ch., foyer

VUE SUR L'EAU



F-95 Chalet récent, 2 chambres, sous-sol 8', foyer, terrain 44 600 p.c.

NOUVEAU



F-97 Lac BaribEAU, orientation s. ouest (coucher de soleil magnifique), plage agréable, très propre, chalet de 3 ch., garage

• ACHAT • VENTE
• LOCATION

Habitabec votre copie gratuite

424-2882



Des «accotements» meurtriers

par
Georges L'Allier

Comme à chaque année au début de l'hiver, les charrettes déblaient nos routes le plus large possible afin d'empêcher que l'accumulation de neige ne cause trop le rétrécissement de la voie carrossable.

Mais voilà que cette année, la neige tombe au

compte-gouttes et la pluie aidant, nous n'avons presque pas de neige d'accumulée dans la région de Chertsey, beaucoup moins qu'à pareille date habituellement, ce qui crée un problème. Comme la route est plus large, que les accotements sont souvent mous, il faut éviter de trop conduire sur la droite, sinon, on

risque la mésaventure. C'est ce qui est arrivé à notre ami Lucien Barré l'autre samedi. Il a trop tiré à droite dans une courbe, sur le chemin du lac Brûlé, et en moins de temps qu'il en faut pour le dire, l'ami Lucien a vu son véhicule s'enfoncer sur la droite et dévaler une pente de trente pieds, en pleine forêt. Et voilà la voiture sur le toit après

un tonneau de toute beauté.

Heureusement, Lucien s'en est miraculeusement tiré indemne, mais sa voiture, sa rustique Subaru neuve d'à peine 1 000 kilomètres au compteur est une perte totale.

Consolons-nous, une voiture ça se remplace tandis qu'un autre Lucien...

Nous devons redoubler de prudence

(G.L.) - Vous avez sans doute remarqué comme nous qu'il y a, depuis l'arrivée des temps froids, une augmentation très significative du nombre d'accidents de voitures aussi bien dans notre région que dans

tous le Québec. Pour la période des Fêtes, nous avons déjà, au moment d'écrire ces lignes, établi un nouveau record pour les accidents mortels. Il est visible aussi que le nombre de voitures

«qui prennent le champ» est considérable, ce qui pourrait être attribué à une trop grande vitesse sur nos routes et chemins qui se retrouvent glissants plus souvent que d'habitude, l'hiver ne parvenant pas à

s'établir pour de bon. Donc, redoublons de prudence, c'est la meilleure façon de passer l'hiver de façon agréable... et de pouvoir recommencer une année nouvelle du bon pied.

Commissaire aux plaintes en matière de santé et de services sociaux

Le ministre de la Santé et des Services sociaux annonce la création d'un bureau de Commissaire aux plaintes en matière de santé et de services sociaux et la nomination de M. Jean Francoeur à ce poste. Le mandat consistera à examiner la plainte écrite:

- d'un usager en désaccord avec les conclusions transmises par le cadre supérieur de la Régie régionale au terme de l'examen d'une plainte traitée en première instance par un établissement;

- d'un usager d'une ressource de type familial, d'une personne qui utilise les services d'un organisme communautaire ou d'une personne hébergée dans une résidence agréée, en désaccord avec les conclusions transmises par le cadre supérieur de la Régie régionale;

- d'une personne physique intéressée insatisfaite d'une décision la concernant prise au terme de l'examen en première instance, par le cadre supérieur de la Régie régionale, d'une plainte relative à l'exercice d'une fonction ou d'une activité de la Régie.

Le directeur général de la Régie est embauché

Le président de la Régie régionale de Lanaudière, M. Jean-Pierre Arsenault, annonce la décision du Conseil d'administration de retenir la candidature de M. Raymond Bergeron, au poste de directeur général de la Régie. Le choix de la candidature de M. Bergeron a été

fixé par le Conseil au cours d'une assemblée spéciale le vendredi 11 décembre dernier. Il entrera en fonction au plus tard le 11 février 1993, a fait savoir le président de l'organisme. Directeur général du Centre hospitalier Le Gardien, de Repentigny, depuis

1987, M. Bergeron a une large connaissance du milieu de la santé et des services sociaux. En fait, toute sa carrière s'est déroulée dans ce champ d'activité. Entre autres activités, il a été durant 12 ans directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux Abitibi-Témiscamingue où il a été chargé du

développement et de la consolidation d'un réseau socio-sanitaire comprenant notamment six hôpitaux et quatre centres de santé. Ce mandat succédait à des fonctions de chef des services administratifs au Département de santé communautaire rattaché au Centre hospitalier de Rouyn-Noranda. M. Bergeron y implanta le DSC et y intégrant tout le personnel de la santé publique et en consolidant les services de santé publique dans la région Abitibi-Témiscamingue.

M. Bergeron a également été fondé de pouvoir du Ministère de la Santé et des Services sociaux au Centre hospitalier St-Joseph, de La Tuque, en 1990-1991, président de la Table provinciale sur la planification des ressources médicales et membre d'un comité avisier au ministre sur la planification et la répartition des ressources médicales au Québec.

Ludwicka Jadwiga

Pharmacienne

Chertsey

Lundi: 9:30 à 18:00
Mardi: 9:30 à 18:00
Mercredi: Fermé
Jeudi: 9:30 à 19:00
Vendredi: 9:30 à 20:00
Samedi: 9:30 à 17:00
Dimanche: 11:00 à 15:00
Fermé tous les jours de 12:00 à 13:00 sauf le dimanche

7320 Route 125, C.P. 466
QC, J0K 3K0
Tél.: (514) 882-2948

LAVE-AUTO

Grandchamp

• Libre-service • Ouvert 7 jours
Jeudi et vendredi: avec service
Lavage intérieur-extérieur

7440, Principale
Chertsey

882-4360

PROFESSIONNELS ET COMMERÇANTS À VOTRE SERVICE!

ARPENTEURS



ALAIN CLECH

BUREAU OUVERT:
Samedi de 9h à 15h

*Arpenteur - Géomètre
Québec Land Surveyor*

519, RUE PRINCIPALE - C.P. 239
SAINT-DONAT (QUÉBEC) J0T 2C0

BUR. ET MÉS. :
(819) 424-2815



Poulin, Barbe, Corbeil et Rado

ARPENTEURS GÉOMÈTRES
QUÉBEC LAND SURVEYORS

STE-AGATHE-DES-MONTS
19 FST, ST-HENRI TEL.: (819) 326-0223

ASSURANCES

ASSURANCES

GODARD, LAURENTIÈRE, ST-AMOUR INC.

membre du

GROUPE



GODARD



François Lafrenière
C.d'A. Ass.



Sylvie-Anne St-Amour
C.d'A. Ass.

617, Principale
St-Donat-de-Montcalm (Qc) J0T 2C0
Tél.: (819) 424-3115
Fax: (819) 424-7251
Cell.: (819) 324-7640



assurances
Georges Forget inc.

· vie et générale
· 327, rue Principale - C.P. 389
· Saint-Donat (Québec)
· J0T 2C0
· Tél.: (819) 424-2311

Gaston Forget, C. d'A. Ass. propr.
Georges Forget, C. d'A. Ass.

AVOCAT

Bertrand & Dubé

AVOCATS

Me François Bertrand
Me Denis Dubé
Me Claude Prescott

St-Donat:
519 A Principale
c.p. 808 St-Donat
(819) 424-7493
St-Agathe:
124 Saint-Vincent,
suite 100
St-Agathe-des-Monts
(819) 326-8883

CÂBLODISTRIBUTION



**Télécâble
St-Donat inc.**

365, Principale, C.P. 149, St-Donat, J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2082

COMPTABLES

DAGENAIS, LAPIERRE, SIMARD ET ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS

Marie Simard C.A.
2000

922, RUE DELÉGE EST
MONTREAL, QUÉBEC
H3P 1T1
Téléphone: (514) 387-0140
Télécopieur: (514) 387-6334

422 A, RUE PRINCIPALE
SAINT-DONAT (QUÉBEC)
J0T 2H0
Téléphone: (819) 424-1454
Télécopieur: (819) 424-1574

Nb. (814) 229-2340

Yves de Cauffel, C.S.A.

COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ

1000, boul. Henri-Bourassa Oued
Bureau 614
Montréal (Québec) H3M 3E2
(514) 331-4877

472, rue Principale
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0
(819) 424-3135

Serge St-Georges, C.G.A.

COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ

Saint-Donat
Tél.: (819) 424-3287

645, rue du Moulin
C.P. 880
Saint-Jovite (Québec) J0T 2H0
Tél.: (819) 425-3727

Mallette Maheu
Comptables agréés



Vérification - Fiscalité - Consultation

124, rue Saint-Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec)
J8C 2B1 (819) 326-3400

Saint-Jovite (819) 425-8691
Saint-Donat (819) 424-1383

CONSTRUCTION



(819) 424-2117
Rue Charbonneau, 3000

Construction J.P. Charbonneau Inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
COMMERCIAL - RÉSIDENTIEL

C.P. 867, 208, Brisson St-Donat, Québec J0T 2C0

COUVREUR



F. GRENIER ENR.

COUVREUR

· Bardeaux Métal
· Asphalte et gravier
· Réparation générale
· Estimation gratuite
· Ouvrage garanti

500, 65e avenue
Entrelac
J0T 2E0
Tél.: (514) 228-4649

20 ans d'expérience

**ANNONCER DANS LE
JOURNAL ALTITUDE
C'EST BIEN SE
FAIRE VOIR**

DENTISTE

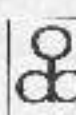


Centre dentaire René Jobidon

René Jobidon, d.m.d.
Chirurgien - dentiste

Tél.: (819) 424-1885

DENTUROLOGISTES



Isabelle L'Allier d.d.
DENTUROLOGISTE

Fabrication et réparation
de prothèses dentaires

444, RUE PRINCIPALE
SAINT-DONAT
Tél.: 424-7717

Sur rendez-vous

ÉLECTRICIEN



ENTREPRISES
ÉLECTRIQUES
ST-DONAT INC.

ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN

Paul Duplessis (819) 424-2648
c.p. 109 - saint-donat/québec J0T 2C0



Tél.: 424-5599

Gaston Blais
ENT.ÉLECTRICIEN

Spécialité: Chauffage électrique

2017 - Route 125 Notre-Dame-de-la-Merci

ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

Évaluation Laurentides

ÉVALUATEUR GÉNÉRAL

Réjean Buteau, b.a.a., c.a.
Serge Laviole, b.a.a., s.a.

126, rue Principale
St-Agathe-des-Monts
J8C 1K1
(819) 326-8852
Télécopieur:
(819) 326-8000

989, rue Duval
St-Jovite
J0T 2H0
(819) 425-8888
Télécopieur:
(819) 425-8050

EXCAVATION

Les Excavations St-Donat inc.

Bernard Lambert, prop.

Sable
Gravier
Terre
Pneumatiques
Excavateurs
11248, Rte. 138, St-Agathe



(819) 424-8821

ST-AGATHE-DES-MONTS
C.P. 138
ST-DONAT (QUÉBEC)
J0T 2H0

Heureuse
St-Valentin



PROFESSIONNELS ET COMMERÇANTS À VOTRE SERVICE!

GARAGES



Garage Marcel Lacombe Inc.
 Mécanique générale • Spécialité: Freins, Suspensions
 Remplacement 23 pneus, mise au point
 100, 125, 150cc, 200cc, 250cc, 300cc, 400cc, 500cc
 424-5322



G. ROBERT INC.
 125, Notre-Dame-de-la-Merci
 Québec, Q.C. J1T 2A0
 (819) 424-5850

GRAPHISTE

DUO DESIGN
 conception graphique
 lettrage à l'ordinateur
 concepts et fabrication d'enseignes
 805 principale, Saint-Donat
4 2 4 - 5 0 7 5

IMPRIMERIE



IMPRIMERIE COMMERCIALE DUAREAL
 Tél.: (819) 424-2589
 • CARTE VISITE • BROCHURES • CATALOGUES
 • MANIFESTES • FLYERS • ALBUMS
 • CALENDRIERS • PHOTOGRAPHIES
 • PROJETTES DE TOUTES SORTES
 445, Rue Principale, C.P. 150, St-Denis, P.Q. J1T 2C7

INGÉNIEURS

NAGECO INC.
 services d'ingénierie et d'aménagement
Pierre Nadon, ingénieur
Président

- Installations septiques
- Aménagement de barrages
- Aménagement paysager
- Aqueducs/égouts
- Murs de soutènement
- Plans, devis et surveillance
- Expertises de terrains et de bâtiments

2345, rue Michelin, bureau 200, Laval (Québec), H7L 5B9
 Téléphone: (514) 681-5071
 Télécopieur: (514) 681-6988
 Autres places d'affaires: Montréal, Saint-Donat et Saint-Sauveur-des-Monts

MÉDECINE DOUCE



"Anges de Guérison enr."
GINETTE LEFEBVRE, naturopathe

- Demarche Santé
- Toucher thérapeutique
- Harmonisation par Les Fleurs de Bach

Tel.: (819) 326-8763

NOTAIRES



Tel.: (819) 424-2882
 Télécopieur: (819) 424-2850
Normand Campbell
 B.A., L.L.L., D.D.N.
 NOTAIRE - NOTARY
 Conseiller juridique - Legal adviser
 339 RUE PRINCIPALE, C.P. 239, ST-DONAT J1T 2C3

Me MADÉGAIRE D'AMOND L.L.L., D.D.N.
 Me RAYMOND H. FICHER J.B., D.D.N.
Raymond & Ficher
 NOTAIRES ET CONSEILERS JURIDIQUES
 491 Principale, C.P. 400
 Place St-Denis
 Saint-Donat, Q.C. J1T 2C7
 Tél.: (819) 424-2222
 Fax: (819) 424-1374

PHARMACIENS

514, Principale
 St-Donat
F. Allard, B. Gagnon
PHARMACIENS
 Tél.: 424-2626

Heures d'ouverture:

| | | | |
|----------|--------------|----------|----------------------------|
| Lundi | 9h30 à 21h00 | Judi | 9h30 à 18h00 |
| Mardi | 9h30 à 18h00 | Vendredi | 9h30 à 21h00 |
| Mercredi | 9h30 à 18h00 | Samedi | 9h00 à 17h00 |
| | | Dimanche | ouvert de juin à septembre |

PLANCHERS

Denis Morin
• PLANCHERS •
 Entrepreneur en planchers de bois franc
 • Posage • Sablage
 • Finition • Plastique ou cristal
 Estimé gratuit
 Ouvrage garanti
 Spécialité: Vieux planchers remis à neuf
892-2199
Chertsey

REMBOURRAGE



Centre de Rembourrage St-Donat
PIERRE ST-DENIS, propr.
REMBOURRAGE DE MEUBLES DE TOUTS GENRES
 309 AVENUE DU LAC, C.P. 815
 ST-DONAT, Q.C. J1T 2C3
424-2291

PHOTO ASSURANCE-MALADIE PHOTO PASSEPORT

424-2611

Place Monette (sur rendez-vous)

SERVICES



CENTRE DE LOCATION ST-DONAT
Location, VENTE & RÉPARATION
 TONDEUSES, SOUFFLEURS, TRACTEURS, TRONÇONNEUSES
 VENTE & SERVICE D'EXTINCTEURS
424-2124
 659, rue Principale Saint-Donat

POLARIS
 Crayez-le
VENTE ET SERVICE
 RÉPARATION DE TOUTES AUTRES MARQUES
CENTRE DE LOCATION
ST-DONAT
 859 Principale Saint-Donat **424-2124**



SUPRA-NET ENR.
 SERVICE DE NETTOYAGE RESIDENTIEL ET COMMERCIAL
424-3882

TAPIS • SOFA
SERVICE APRÈS INONDATION
 • INTÉRIEUR D'AUTO
 • RESTAURATION APRÈS INCENDIE • VENTE PRODUIT DE NETTOYAGE • ESTIMATION GRATUITE
APPELEZ-NOUS
Rosaire Riopel: 1-819-424-3882



Tel.: (819) 424-2382
COMBUSTION J. & R. GAGNON
 Plomberie • Chauffage • Brûleur à l'huile
 Accrédité au programme la bi-énergie
 410, rue Saint-Amour, Saint-Donat (Québec) J1T 2C0

Tel.: (819) 424-5342
 424-5610
Carrière St-Guillaume Inc.
 Sable, Pierre, Gravier
 Terre "propre"
 Service de camion et tracteur
 Installation de fosses septiques
 Déneigement
 236, ch. Saint-Guillaume
 Lac Beauport
 Saint-Donat (Québec)

TÉL.: 882-2744



Monsieur VIDE-TOUT Enr.
"OU PRESQUE"
 VIDEAGE DE FOSSES SEPTIQUES ET PURGEOIRS
 Saint-Donat: 424-1485
 Chertsey: 882-2744
 J. Velours

VÉTÉRINAIRE

TÉL.: (819) 326-4071

Clinique Vétérinaire Ste-Agathe
 Véronique Ouellet

5, RUE STE-AGATHE
 STE-AGATHE-DES-MONTS • DR. JEAN ROBERGE, M.V.

PETITES ANNONCES

(819) 424-2610

* Annonce non encadrée: **7,00 \$**
 * Annonce encadrée: **8,00 \$**
 (taxes incluses)
 PAYÉ après parution: + **1,00 \$**

À LOUER

Bordure de lac: Chalet 5 pces, ch. NDM, avec foyer. Plage sablonnée privée. Tout compris. Au mois, saison ou année. A 10 mn de Val St-Côme. Info: 424-1802 ou 424-2408.

Maison à louer. Village. Vue sur lac Archambault. Près du Parc des Pionniers. 3 ch. à c., poêle combustion. Info: 424-2882 (jour) ou 424-3023 (soir).

Maison luxueuse. Route 125 Sud. 3 ch. à c., accès au lac Ouareau. Poêle et lave-vaisselle fournis. Libre 1er mai. 485 \$/mois. Semaine (514) 277-0874 ou week-end soir 424-5001.

Logement coquet, 4 1/2, Rte 125 Sud. 2 ch. à c. Vue exceptionnelle, accès lac Ouareau. Poêle, frigidaire et chauffage fournis. Libre maintenant. 325 \$/mois. Semaine (514) 277-0874 ou week-end soir 424-5001.

CHAMBRES À LOUER

Régions St-Donat et NDM:
 Pour motoneigistes ou skieurs.
 Chambres à louer. 20 \$/pers./soir.
 Info: Pax ou Mamu (818) 424-7425.

DIVERS À VENDRE

Cuisinière G.E. auto-nettoyant. Couleur or moisson. Très propre. 200 \$ Info: 424-5303.

Ensemble de chambre à coucher. Provincial français. 8 morceaux. 200 \$. Info: (514) 228-2223 après 17h00.

Meuble audio-vidéo 44 h. X 47 larg. (comme neuf); 2 chaises berçantes pliantes (assises + dossier rembourrés); sofa (3 places) usagé bonne condition. 424-2595.

AUTOS À VENDRE

RENAULT 5, 1986 - 60 000 km. Très propre. 4 pneus à clous neufs, 4 pneus d'été. Pas de rouille. Prix raisonnable. Info: 424-1871.

LINX 1985 1/2, 42 000 km. Manuelle (5 vitesses), 5 portes. Gris foncé. Très propre. Mécanique A-1. Info: 424-5363.

ACHÈTERAIS

Achèterais choses anciennes comme: vieux meubles, poupées, bibelots, jouets, etc. 424-3032.

SERVICE D'AIDE

Relation d'Aide en Harmonisation. Consultation individuelle et de groupe. 6 ou 7 personnes. (819) 326-6562. Laisser message sur répondeur.

BOIS DE FOYER

Bois de foyer sélectionné. 424-7965.

Le retour des Jeux du Québec

Du nouveau cette année, et pour une 23^e année, le programme des Jeux du Québec est de retour dans les 18 régions du Québec. L'édition hiver 1993 permettra aux participants de la région Lanaudière de se mesurer aux autres participants québécois lors de la finale provinciale des Jeux du Québec.

La programmation hiver 1993 des Jeux du Québec, région Lanaudière, a débuté le 19 décembre dernier avec la compétition de nage synchronisée et se poursuivra jusqu'au 14 février et ce, à travers la grande région.

Toutes les informations concernant les disciplines, catégories, dates, lieux, etc., sont disponibles auprès des services municipaux de loisirs ou au C.R.L. Lanaudière au 759-1700.

Il est à noter que les gagnants de certaines catégories en compétition dans les 16 disciplines au programme, mériteraient une place sur la délégation Lanaudière à la 28^e Finale Provinciale des Jeux du Québec. Ce grand événement sportif aura lieu du 26 février au 7 mars 1993 à Baie-Comeau.

Tomber en panne en hiver, un malheur qu'on peut éviter

La panne est pour les automobilistes un mal non nécessaire. Elle est imprévue et présente cette malheureuse caractéristique de survenir dans les moments les plus inopportuns... Que dire alors quand elle survient en plein hiver sur une petite route déserte ou en pleine heure de pointe sur un boulevard bondé!

La Ligue de sécurité du Québec a ces quelques conseils pour vous éviter des tracasseries supplémentaires lorsque la panne surgit.

• Ne vous aventurez pas loin du véhicule. Attendez plutôt que les secours arrivent.

• Faites-vous voir des autres conducteurs. Utilisez des fusées éclairantes ou des feux de Bengale que vous placerez à l'avant et à l'arrière de votre véhicule à une distance de 30 mètres. Si vous êtes à court de matériel, attachez une pièce de tissu clair à l'antenne de votre auto.

• Faites réchauffer par intermittence l'intérieur de votre véhicule. Faites fonctionner le système de chauffage pendant 10 minutes à chaque heure.

Assurez-vous que le tuyau d'échappement est libre de toute obstruction avant de faire fonctionner quoi que ce soit.

• Laissez une fenêtre légèrement entrouverte. Ceci vous protégera contre les dangers de l'oxyde de carbone et vous évitera de rester coincé dans votre véhicule à cause de portières gelées par l'air froid et la neige mouillée.

• Méfiez-vous de la flamme nue! Rappelez-vous qu'une bougie longtemps allumée consomme

l'oxygène que vous devez respirer. Vous aurez peut-être plus chaud à l'intérieur mais l'air se fera plus rare...

• Remisez en permanence un nécessaire d'urgence dans le coffre de votre véhicule. Ce nécessaire devrait comprendre: feux de Bengale ou fusées éclairantes; sable; sel ou litière pour chats; lampe de poche; fruits secs tels que fruits ou noix; allumettes en bois dans un contenant hermétique; sac de couchage ou couvertures chaudes.



PRIÈRE AU SACRÉ-COEUR

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles. AMEN.
 Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible.
 N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur et de faire publier la prière une fois la faveur obtenue.
 Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.
 J.S.S.

Remerciements



Mme Ida Beauchamps et ses enfants remercient les

personnes qui lui ont offert des sympathies à l'occasion du décès de M. Julien Beauchamps survenu à St-Donat le 17 décembre 1992 à l'âge de 81 ans

Les Immeubles Gilbert Bazinet inc. courtier

AGENT IMMOBILIER, AUDACIEUX ET INTÈGRE

Travaillez à 100% de votre commission.

Si après entrevue vous êtes accepté (e), je vous offre votre bachelors et bureau pour 450\$/mois.
 Bureau sans bachelors pour 300\$/mois.
 Service de secrétariat, FAX, photocopieur, ligne IN WATT partout au Québec, ligne OUT WATT partout au Canada et aux États-Unis.
 Service de prise de message. Bureau ouvert 7 jours semaine.
 Travail d'équipe, et endroit stratégique d'exposition de vos inscriptions.

Pour entrevue:
 228-8881 ou 1-800-363-2479
 Gilbert Bazinet, courtier.

ATTENTION...ATTENTION...ATTENTION...

PROCHAINE ÉDITION DU JOURNAL ALTITUDE

Mars 1993

Date limite pour publicités et communications
24 février 1993
 17h00

Programmation:
Maison des Jeunes St-Donat
Février 1993

Horaires de février
Heures d'ouverture permanente

Les vendredis: 15h00 à 19h00 6^e année et sec | 19h00 à 23h00 12-17 ans
Les samedis: 13h00 à 23h00 12-17 ans
Les dimanches 13h00 à 17h00 12-17 ans

ACTIVITÉS SPÉCIALES

Tous les lundis: 18h00 à 19h00 curling à l'aréna
 Tous les mercredis: 20h30 à 21h30 hockey cossom au gymnase du collège
 Vendredi 5 février: mise en situation comment aider un ami qui consomme
 Samedi 13 février: 20h00 à minuit: danse avec spectacle de musique
 Samedi 20 février: 20h00 ligue d'impro
 Samedi 27 février: 20h00 à minuit: danse "demande spéciale"

ABONNEMENT JOURNAL ALTITUDE

Nom: _____

Adresse: _____ C.P.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Abonnement:
9,25\$: Canada (taxes incluses)
18,00\$: Étranger
1 an (12 numéros)

Nouvel abonnement
 Renouvellement:

Retournez à: Journal Altitude 1350
 426, Principale C.P. 1350
 Saint-Donat (Québec)
 JOT 2C0



492 rue Principale
Saint-Donat
(819) 424-3600
(514) 227-9511

**SOYEZ GAGNANT
CHOISISSEZ LE COURTIER QUI VEND**

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS PROCURER LE
"MAGAZINE LÉGER"

ACHAT VENTE LOCATION

| | | | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|---|--|
| SECTEUR OUAREAU 4 cc - construction 1987 | SECTEUR OUAREAU Vue-Terrain 50,480 pi² | LAC ARCHAMBAULT Bord de l'eau - ski, village | LAC BEAUCHAMP 4 cc - accès - ski-golf | LAC BEAUCHAMP Bord de l'eau plage / sable | SECTEUR OUAREAU Impeccable / prix modique | LAC ARCHAMBAULT Bord de l'eau site unique | |
| SECTEUR LAC BLANC Accès / près du ski | AU PIED MT-GARCEAU Bord de l'eau - Faut voir | VOTRE MEILLEURE GARANTIE LES RÉSULTATS! | | | | LAC OUAREAU Bord de l'eau - 82,314 pi² | DOMAINE GARCEAU Ski, plage, bateau |
| SECTEUR OUAREAU 4 cc - bon achat | SUPERBE DOMAINE 9,94 acres de tranquillité | SECTEUR OUAREAU Impeccable - accès plage | VILLAGE Commercial + familial | LAC OUAREAU Bord de l'eau + vue | VILLAGE Petit budget | PIMBINA Bord de l'eau | |

CHALETs, COMMERCES, TERRAINS??? NOUS POUVONS VOUS AIDER!!!

5 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR

SAINT-DONAT

SAINTE-ADÈLE

SAINT-SAUVEUR

STE-ANNE-DES-LACS

ST-ADOLPHE

Ouvert
7 jours



**BOUTIQUE DE SKI
MONT-GARCEAU**

**DE 20% À 80%
ÇA C'EST UNE VENTE...
UNE VRAIE...EN BAS DE LA PENTE**

C.P. 353, Saint-Donat, Tél.: (819) 424-9233 SERGE VINCENT prop.

Ski Rossignol 7 sk 1993

prix régulier 675\$

prix jamais vu:

429,95\$

Ski Olin et fixation Salomon et bâton

prix régulier: 510\$

prix jamais vu:

249\$

Bottes Salomon

prix régulier: 250\$

prix jamais vu:

98,95\$

Bottes de ski

prix régulier: 100\$ et +

prix jamais vu:

49,95\$

Vêtement Jardi

prix régulier 140\$

prix jamais vu:

28\$

• Vêtement Lutha • Vêtement Skila
prix jamais vu:

80% de rabais
(étiquettes rouges)

Pantalon "K Way"

prix régulier: 40\$

prix jamais vu:

9,95\$

Ski Volkl P9J

prix jamais vu:

199,95\$

Ensemble alpin Rossignol

Rossignol: 4cs: 500\$

Fixation Geze: 190\$

Bâton Rossignol: 50\$

+ installation: 760\$

prix jamais vu:

375\$